

## **BUREAU DIRECTEUR FEDERAL**

### **03 et 04 DECEMBRE 2010**

#### **Vendredi 03 décembre 2010 : 17h00-20h00**

**Présents** Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.

**Absente excusée** Michelle MONSERAT



#### **Samedi 04 décembre 2010 : 8h30-13h30**

**Présents** Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.

**Absente excusée** Michelle MONSERAT



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

### **1. Administration et informations générales**

#### **1.1. Point Licences**

Le stade des 32 000 licenciés a été franchi à la clôture, au 31 octobre 2010, avec 32 014 licenciés, soit une augmentation du nombre de licences de 7,4% par rapport à la saison passée. Denis JAEGER relatera ce chiffre pour une mise en ligne sur le site de l'ITU. A cette même date, 645 clubs sont enregistrés, soit 31 de plus que l'an dernier.

Au 1<sup>er</sup> décembre 2010, on note 27 800 demandes de licences en cours, dont 22 000 ont déjà été éditées.

#### **1.2. Demande de licence par Internet - V3 du dispositif internet**

Patrick SOIN indique que la V2 du dispositif de demande de licence par Internet est opérationnelle et qu'elle n'a pas rencontré de bugs « bloquants ». Même si elle est perfectible, la grande majorité des utilisateurs en est satisfaite. Aussi, il faut se projeter dès maintenant dans une évolution globale du système de gestion informatique des adhésions, et penser aux versions V3 et V4 du système de demande de licence par internet.

Dans la version V3, qui devra être opérationnelle en septembre 2011, il est prévu de stabiliser la V2 existante, et d'apporter des évolutions mineures, comme par exemple la possibilité pour les demandeurs de licence de renseigner eux-mêmes les champs « assurance ».

Dans la version V4 (projection en septembre 2012), des réflexions sont doré et déjà engagées afin d'anticiper sur les besoins actuels ou à venir, concernant :

- La gestion des adhésions : paiement des licences, des affiliations clubs par internet / Dématérialisation de la licence / inscriptions aux épreuves, vente du pass journée par internet etc.

- La gestion d'autres services en lien avec les adhésions : nouveau site internet / Facturations F.F.TRI. ou Ligues / Statistiques etc.

Des contacts seront pris avec différents prestataires pour envisager un nouveau produit pour la rentrée de septembre 2012.

Concernant la dématérialisation de la licence, il est précisé que de nombreuses Fédérations y ont déjà recours. Cela représenterait des avantages certains :

- Pour les adhérents, qui seraient plus autonomes : impression de l'attestation à domicile, voire dans le club pour ceux qui ne seraient pas équipés / autant d'impressions que de besoin tout au cours de la saison / plus de problèmes de pertes et de refabrication etc.).
- Pour les ligues et la F.F.TRI., des économies en temps (moins de manipulation) et des économies sur le plan financier (moins d'envois postaux, pas de supports à fabriquer).

Le Bureau valide cette orientation qui pourrait entrer en vigueur, dès la saison prochaine. Un mode opératoire et un calendrier doivent être proposés au BDF.

Philippe LESCURE souhaite qu'un groupe de travail soit constitué pour une réflexion autour de ces évolutions, que soient associés des Présidents de Ligue, de Clubs et qu'un point régulier soit fait à chaque Bureau Directeur.

### **1.3. Personnel Fédéral**

#### **1.3.1. Point embauches**

- Mlle Audrey PEROT est embauchée depuis le 2 novembre 2010, sur le Secteur « Communication / Marketing ».
- Mme Zakia BOUZIDI prendra ses fonctions le 6 décembre prochain et succèdera à Tikida DIAKHITE en tant qu'assistante administrative.

#### **1.3.2. Prime d'ancienneté**

La mise en place d'une prime d'ancienneté a été rendue obligatoire par la Convention Collective Nationale du Sport. L'ancienneté des salariés est calculée à partir de la date d'application de cette convention (2006) et non pas en fonction de l'ancienneté effective des salariés en poste avant 2006. Lors du BD du 3 septembre dernier, il a été pointé à nouveau l'importance de prendre en compte l'ancienneté réelle des salariés en poste avant cette date, et demandé au Secrétaire Général et Directeur des Ressources Humaines de proposer les modalités de prise en compte de l'ancienneté effective des salariés fédéraux.

A la majorité, les membres du BDF valident les modalités suivantes de prise en compte de l'ancienneté effective :

- à compter du 1er janvier 2011 : prise en compte jusqu'à 12 années d'ancienneté
- à compter du 1er novembre 2011 : prise en compte du reste de l'ancienneté

### **1.4. Bilan Séminaire des Président(e)s de Ligues**

Philippe LESCURE fait état d'un séminaire très constructif, où les sujets abordés étaient très intéressants, l'ambiance d'excellente qualité, à l'instar de l'accueil par la Ligue Midi Pyrénées. Les Président(e)s de Ligues ont validé le fait qu'ils ne participeraient plus au Comité Directeur précédant l'Assemblée Générale annuelle, à compter de 2012 dans la mesure où ils ne peuvent voter lors de cette réunion. Le prochain Séminaire sera ainsi construit autour de thèmes nécessitant ensuite la validation du CD, qui précèdera l'AG. L'évolution retenue, qui nécessitera peut-être un nouveau positionnement de la date du Séminaire, est la suivante : Séminaire des Président(e)s de Ligues, puis Comité Directeur et ensuite Assemblée Générale Annuelle.

Françoise HUOT-JEANMAIRE remarque l'absence quasi régulière des Présidents de ligue d'Outre-Mer sur les Séminaires ouverts aux Président(e)s de Ligues, du fait d'une non prise en charge par la F.F.TRI. des déplacements sur cette réunion. Compte tenu de la nouvelle configuration, elle propose une prise en charge des déplacements des Ultra-marins, afin de garantir leur présence sur ce séminaire. Le Bureau est favorable à une étude de cette proposition, à condition qu'un seul représentant par Ligue soit pris en charge.

### **1.5. Séminaire du Bureau Directeur**

Il se déroulera à Limoges, au KEOPS, vendredi 18 mars de 14H00 à 19H00 et samedi 19 mars de 8H30 à 16H00. La configuration sera identique à celle des Bureaux, à savoir les Elus, les deux Directeurs et le DTN. Les thèmes abordés, et qui pourront éventuellement évoluer :

- Evolution du Grand Prix Fédéral et des Grandes Epreuves Fédérales. Dominique FRIZZA préparera un document support à cette réflexion.
- Ouverture des Pratiques (Publics, distances etc.). Jean-Michel BUNIET y travaillera au préalable.
- Fonctionnement des outils fédéraux (Administratif, informatique etc.). Patrick SOIN sera en charge de proposer un document support à cette réflexion.

### **1.6. Comité Directeur Fédéral de Janvier (Organisation et Ordre du jour)**

Patrick SOIN présente l'Ordre du Jour du CD ouvert aux Président(e)s de Ligues du samedi 15 janvier 2011, qui est rectifié directement en séance de Bureau. Il précise qu'il sera précédé le vendredi 14 janvier, d'un moment de partage avec le Personnel Fédéral, à l'occasion des Vœux, et d'un Bureau Directeur.

#### **1.7. Assemblée Générale**

##### **1.7.1. Saint-Raphaël : 2011**

- **Organisation** : dans le centre des Congrès et au Best Western pour l'hébergement. Comme à l'habitude, la soirée du vendredi sera réservée au « dîner des régions ».
- **Proposition d'Ordre du jour** : elle est présentée et validée par le Bureau Directeur. Elle sera proposée pour validation au Comité Directeur du 15 janvier prochain.
- **Proposition de modification du Règlement Financier** : ce point sera traité lors du Bureau Directeur de janvier 2011.
- **Proposition de modification du Règlement Intérieur** : le Bureau modifie et valide en séance les ajouts concernant la subdélégation possible, à la demande des Ligues, de la gestion des demandes de licences (saisie et conservation des documents) par les clubs affiliés. Cette subdélégation concernera la réception, l'analyse, la vérification, l'enregistrement, la validation et l'archivage des demandes de licences. Elle s'accompagnera de l'obligation pour la L.R.TRI. de contrôler le respect des règles fédérales.

Cette proposition de modification du Règlement Intérieur sera soumise pour validation ou correction au service juridique du Ministère des Sports

- **Proposition de modification des Statuts** : Jean-Michel BUNIET fait savoir que le code du sport n'impose pas aux fédérations de faire voter tous leurs coûts par l'Assemblée Générale et que seul le vote des cotisations dues par les membres est obligatoire. Jean-Michel BUNIET propose de préciser quels sont les coûts qui devront être adoptés par l'Assemblée Générale :

- Le tarif d'affiliation club et frais annexes (pénalité)
- Le tarif des licences manifestation
- Le tarif des licences fédérales et frais annexes (pénalité)
- Le tarif des pass journée
- Le tarif des droits de formation et de mutation
- Le tarif des remboursements de frais

Le Bureau Directeur valide cette proposition. Cette proposition de modification des statuts sera soumise pour validation ou correction au service juridique du Ministère des Sports

##### **1.7.2. 2012 – La Réunion – Perspectives**

Françoise HUOT-JEANMAIRE, Secrétaire Générale Adjointe et par ailleurs Présidente de la Ligue Réunionnaise de Triathlon présente l'avancement des démarches sur le Territoire Réunionnais dans la perspective d'accueillir l'Assemblée Générale Fédérale en 2012. Bernard SAINT-JEAN, Directeur Général, sera à La Réunion mi-décembre 2010, afin d'accompagner la Présidente de Ligue qui sollicitera les Collectivités, l'Ile de La Réunion Tourisme et d'éventuels partenaires privés, afin d'obtenir des engagements financiers.

Une première proposition, rentrant dans le cadre du budget fédéral réservé aux Assemblées Générales, sera faite au Bureau Directeur de janvier 2011.

## **1.8. Représentations fédérales**

### **1.8.1. 2010 – 2011 AG de Ligues Régionales**

Le Président LESCURE et les membres du Bureau complètent le tableau des AG de ligue afin que la Fédération soit représentée dans toutes les Ligues en ayant fait la demande.

### **1.8.2. 2011 – Nationales / Internationales**

Le Président LESCURE fait part des compétitions nationales et internationales sur lesquelles il se rendra et propose aux Membres du Bureau de faire des propositions afin de compléter ces représentations lors du Bureau de janvier 2011.

## **1.9. Calendrier des réunions fédérales 2011 :**

Ce calendrier est présenté et complété en réunion :

- Vendredi 14 janvier 2011 : Bureau Directeur (Paris)
- Samedi 15 janvier 2011 : Comité Directeur ouvert aux Présidents de Ligues (Paris)
- Vendredi 18 février 2011 : Bureau Directeur (St Raphaël)
- Samedi 19 février 2011 : Assemblée Générale Fédérale (St Raphaël)
- Dimanche 20 février 2011 : Comité Directeur ouvert aux Présidents de Ligues (St Raphaël)
- Vendredi 18 et samedi 19 mars 2011 : séminaire du Bureau Directeur (Limoges)
- Vendredi 29 et samedi 30 avril 2011 : Bureau Directeur (lieu à déterminer)
- Vendredi 17 juin 2011 : Bureau Directeur (Paris)
- Samedi 18 juin 2011 : Comité Directeur (Paris)
- Vendredi 2 et samedi 3 septembre 2011 : Bureau Directeur (Paris)
- Mardi 11 octobre 2011 : Comité Directeur Téléphoné (RGF)
- Vendredi 14 octobre 2011 : Bureau Directeur (Paris)
- Samedi 15 octobre 2011 : Comité Directeur (Paris)
- Samedi 12 et Dimanche 13 novembre 2011 : colloque des arbitres nationaux
- Du 14 au 18 novembre 2011 : colloque des CTL et de la DTN
- Du 18 au 20 novembre 2011 : séminaire des Présidents de Ligues
- Samedi 26 et dimanche 27 novembre 2011 : colloque des CRA
- Vendredi 9 et samedi 10 décembre 2011 : Bureau Directeur (Paris)

## **2. Communication / Marketing**

### **2.1. Partenariat**

Frank GASQUET fait un point sur les dossiers en cours :

- **Lyonnais Des Eaux** : Paul-Farell COUCHE prépare les dossiers de reconduction de partenariat. Frank GASQUET présente au Bureau une proposition de « Bloc Marque Triathlon Grand Prix Lyonnaise Des Eaux ». Le Bureau valide cette identification LDE sur les Grands Prix.
- **Isostar** : Un contrat pour deux ans (2011 / 2012) est en cours de signature. Un courrier a été envoyé à tous les organisateurs de Grands Prix pour les informer de la reprise du secteur énergétique pour le compte de la F.F.TRI..
- **Crédit Coopératif** : un RDV est en préparation concernant « Londres 2012 » mais des informations en provenance du CNOSF sont encore attendues avant de pouvoir faire avancer ce dossier.
- **Triathlon de Paris** : Paul-Farell COUCHE a fait part des pistes envisagées, et notamment d'une reconduction éventuelle avec VARTA. Sportys négocie avec FORD et BEST WESTERN.
- Des rencontres sont aussi programmées avec **MAVIC et ADIDAS**.

### **2.2. Communication**

- **Site Internet** : A ce jour, environ 80% du nouveau site Internet a été réalisé. La date d'ouverture a été repoussée à fin mars afin que le site soit le plus à jour possible. Audrey PEROT a réalisé des plaquettes marketing afin de vendre des espaces publicitaires sur le site Internet et les newsletters.
- **Programmation Edition Fédérale Triathlète Magazine** : Frank GASQUET et Bernard SAINT-JEAN rencontrent ce jour Triathlète Magazine, concernant la programmation des éditions fédérales.
- **Choix Production TV** : Frank GASQUET présente un tableau comparatif des devis des trois producteurs consultés (Chlorophylle, Sporever et Digivision) intégrant les données recueillies depuis la réunion du BDF du mois d'octobre. La négociation est prévue sur deux ans, et à prix constant. Le BD propose de repousser la décision du choix du producteur TV au prochain Bureau Directeur de janvier 2011.
- **Choix de l'Agence de Presse** : Frank GASQUET présente les devis comparatifs de trois Agences de Presse, à savoir « 15Love », Véronique TRIFFAUX et « Blanco Negro ». Le BD propose de repousser la décision du choix de l'agence de presse au prochain Bureau Directeur de janvier 2011.

### **2.3. Plan de communication interne nouvel assureur**

Le changement d'assureur a déjà été communiqué sur une première Newsletter et le sera à nouveau sur la prochaine, à l'intention des Clubs, accompagné d'un power point explicatif. L'information sera également disponible sur le site Internet fédéral.

Emmanuel CHABANNES souhaite avoir des précisions sur la suite donnée par l'Assureur, à un éventuel partenariat avec la Fédération. Guillaume FRITSCH précise que le responsable Marketing du groupe devrait prendre RDV prochainement avec le Président LESCURE, afin d'envisager un accompagnement sur le Triathlon de Paris, dans le cadre d'une convention de Partenariat.

## **3. Finances**

### **3.1. Suivi budgétaire de clôture**

Le suivi budgétaire est projeté en réunion, faisant apparaître une balance légèrement positive de 4 000 €, avant mise en œuvre de la régularisation de TVA sur 2008 et 2009. La Balance sera communiquée au Bureau Directeur le 10 décembre 2010, et il enregistra ce résultat lors du Bureau Directeur téléphonique du 14 décembre 2010. Philippe LESCURE demande qu'il soit fait preuve de vigilance, et que tous les documents financiers soient transmis aux membres du Comité Directeur, aux Président(e)s de Ligues, dans des délais leur permettant d'étudier ces documents en amont du Comité Directeur programmé en janvier 2011. Philippe LESCURE souhaite par ailleurs qu'une analyse financière synthétique soit présentée au Bureau de Janvier 2011.

### **3.2. Créances à la clôture**

Le document de suivi des créances à la clôture est présenté aux membres du Bureau Directeur. Il est précisé qu'une nouvelle demande de remise de « AP Triathlon de Rennes » a été refusée, au regard des aménagements déjà concédés par la Fédération. Les créances de LDE ont été en parties régularisées. Cette présentation n'appelle pas d'autres commentaires.

Philippe LESCURE fait lecture au Bureau d'un courrier de la Présidente de la Ligue de Bretagne, demandant une remise des intérêts de retard en lien avec sa dette, celle-ci ayant été remboursée (dernière échéance au 31 décembre 2010) suivant le plan d'apurement mis en place par la Fédération. La majorité des membres du Bureau Directeur est favorable à une « remise gracieuse » totale de ces intérêts.

### **3.3. Budget 2011 – V3**

Le Budget Prévisionnel 2011 est présenté aux membres du BD, et intègre les propositions de Budget Prévisionnel remontées par les Responsables de Commissions Nationales et de Secteurs. Il est tenu compte de la décision prise lors du Bureau d'octobre dernier, prévoyant que le BD déciderait des budgets octroyés aux différents Secteurs, aux Commissions Nationales, au regard de leurs demandes, des ressources et des priorités fédérales. Les rectifications sont apportées directement en réunion.

### 3.4. Proposition des coûts 2012

Le document de proposition d'évolution des coûts 2012 est présenté en Bureau. Au regard de l'évolution de l'indice INSEE du coût de la vie (+1,49% pour 2010), le Bureau proposera au CD pour validation, les nouveaux coûts calculés en tenant compte de cet indice, et arrondis à l'euro le plus proche. Des propositions de modification ou d'évolution des coûts dans certains secteurs, au-delà de l'application de l'indice INSEE, sont exposés en réunion et seront proposés au CD. Elles concernent :

- la proposition d'augmentation de la part fédérale sur les licences « Séniors et plus âgés » de cinq euros. Cette proposition se justifie notamment par :
  - l'engagement important de la F.F.TRI. pour soutenir l'emploi dans les ligues régionales
  - l'augmentation de la charge globale de fonctionnement avec plus de 32.000 licenciés, qui a conduit à des embauches supplémentaires et qui contraindra très prochainement la F.F.TRI. à changer de siège social,
  - un plus grand nombre de grandes épreuves fédérales à gérer
  - le projet de rénovation de l'outil informatique de gestion des licences
  
- les droits de licence – manifestation. Ce point a été largement abordé dans le cadre du Séminaire des Président(e)s de Ligues qui s'est déroulé à Toulouse, en novembre dernier. Le tableau d'évolution de ces coûts est présenté au Bureau, et tient compte des propositions retenues en Séminaire. Toutefois, les participant(e)s à cette réunion n'avaient pas finalisé les propositions concernant les tarifs à appliquer aux Longues Distances. L'ensemble des membres du Bureau reste favorable à une évolution de ces coûts dont l'objectif est essentiellement d'encourager les organisateurs à pratiquer des droits d'inscriptions aux épreuves les plus bas possible, et de favoriser ainsi la pratique sportive pour le plus grand nombre. Denis JAEGGER retravaillera le tableau présenté en réunion et fera une nouvelle proposition au BD de janvier 2011, en tenant compte de l'esprit de cette réforme, partagée par toutes et par tous et en utilisant les données recueillies auprès des ligues dans le cadre de l'enquête concernant le montant des droits d'inscription sur leurs épreuves.

La proposition d'intégrer le coût de l'assurance des véhicules suiveurs aux droits de licence manifestations de façon obligatoire n'est pas retenue. A l'unanimité des membres présents, le Bureau valide le maintien du caractère optionnel de l'assurance aux véhicules suiveurs, sur une base financière identique à l'année N-1.

- Les droits de Formation 2012. Les éléments validés lors du CD de mai 2010 ont été directement intégrés à la proposition de coûts 2012. Trois points restent cependant à préciser en Comité Directeur :
  - Des droits de formations doivent-ils être prévus lorsqu'un licencié quitte un club ne disposant d'aucun label « Ecole de Triathlon » ?
  - Le montant des droits de formation doit-il être doublé si la double condition suivante est remplie : le club d'accueil évolue en D1 et le montant des droits d'accès qu'il doit régler au regard de son niveau de labellisation est supérieur à 0 € ?
  - Le montant des droits de formation doit-il être réduit de 50% si le club d'accueil est labellisé « Ecole de Triathlon\*\*\* » ?

### 3.5. Paiement des adhésions par les LR TRI

Le nouvel échéancier de règlement des adhésions des Ligues Régionales à la Fédération, pour lequel les Président(e)s de Ligues ont opté lors du Séminaire dernier de Toulouse, est présenté au Bureau :

**1<sup>er</sup> acompte** (50% du montant de l'année précédente) : 01 novembre  
Paiement demandé pour le : 25% du montant de l'année précédente au 31 décembre  
25% du montant de l'année précédente au 31 janvier

**2<sup>ème</sup> acompte** (adhésions enregistrées au 28/2) : 01 mars  
Paiement demandé pour le 31 mars

**3<sup>ème</sup> acompte** (adhésions enregistrées au 30/6) : 01 juillet  
Paiement demandé pour le 31 juillet

**Solde** (adhésions enregistrées au 31/10) : 01 novembre  
Paiement demandé pour le 30 novembre

Ce nouvel échancier sera présenté au Comité Directeur de janvier 2011 et l'Assemblée Générale de février 2011 dans le cadre d'une évolution du Règlement Financier.

#### **4. Vie Sportive / Direction Technique Nationale, Haut Niveau, Développement.**

##### **4.1. Convention de coopération entre les membres du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques pour la mise en œuvre de la formation d'éducateurs sportifs membres de fédérations adhérentes.**

Jean-Michel BUNIET a assisté à l'Assemblée Générale du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques. La F.F.N. propose de permettre aux titulaires du BEESAN d'accéder à un Diplôme d'Etat Activités Aquatiques (Entraîneurs Natation). Pour ce faire, ils devront passer le BF4 F.F.N. ou prouver qu'ils ont déjà pratiqué et entraîné en bassin 350 heures, pendant 3 ans, au cours des 5 dernières années. Dans ce dernier cas, ils pourront obtenir le DE JEPS Spécialité Perfectionnement Sportif par équivalence, après avoir validé une formation de 50 heures spécifique CIAA pour obtenir le BF4 F.F.N. Les Clubs seront en charge de présenter les dossiers des Entraîneurs, qui seront validés uniquement par les Directeurs Techniques Nationaux. Les titulaires du BEESAN étant fort nombreux dans les Clubs de Triathlon, la F.F.TRI. est pleinement concernée par la mise en place de ce dispositif. Sébastien LIBICZ, coordonnateur du secteur emploi formation à la F.F.TRI. a été sollicité afin d'étudier plus avant ce dossier, pour que la D.T.N. se prononce définitivement sur l'intérêt de ce dispositif, qui semble à priori très intéressant pour les nombreux BEESAN intervenant dans les Clubs, Ecoles de Triathlon. Le Bureau Directeur est favorable à la signature d'une convention, dans ce cadre, avec le C.I.A.A., après avis définitif de la D.T.N.

##### **4.2. Bilan de la labellisation des Ecoles de Triathlon**

Le Comité d'Evaluation (CE) s'est réuni le jeudi 25 novembre 2010 au siège de la Fédération afin d'instruire les demandes de labellisation « Ecoles de Triathlon\*\* ». Parmi les 104 demandes déposées et traitées par le CE, 36 dossiers ont fait l'objet d'une attention particulière car l'ensemble des critères n'était pas respecté :

Nombre de jeunes insuffisant : 2 dossiers

- Absence de tests Class Triathlon : 7 dossiers (dont 3 avec 2 critères manquants)
- Taux d'encadrement insuffisant : 1 dossier
- Avis défavorable ligue alors que les critères sont respectés : 1 dossier
- Taux de participation aux épreuves régionales insuffisant : 25 dossiers (dont 2 avec 2 critères manquants)

Après examen de chacune des demandes, le bilan est le suivant :

- 77 clubs labellisés « Ecole de Triathlon\*\* »
- 27 avis défavorables du CE, dont 11 concernent des clubs qui évoluaient en D1 la saison passée

Un courrier sera envoyé aux Clubs labellisés pour les informer de l'attribution du label. Un courrier sera envoyé aux Clubs non labellisés où il sera spécifié les raisons pour lesquelles le label ne leur a pas été attribué. Pour ce qui concerne les Clubs susceptibles d'évoluer en D1, il leur sera rappelé qu'ils auront à s'acquitter d'un droit d'accès s'ils souhaitent concourir dans cette division.

Le dispositif de labellisation évoluera l'an prochain selon les propositions suivantes :

- Prise en compte du nombre de licenciés jeunes au 31 août au lieu du 31 octobre
- 50% des jeunes devront avoir passé le Class Triathlon et il faudra fournir la liste nominative des licenciés ayant passé les tests
- Fourniture de la liste nominative des jeunes ayant participé à 3 épreuves régionales.
- La mention « DEJEPS en cours de formation » complètera « DEJEPS certifié ».

#### **4.3. Modalités de sélection JO 2012**

Frank BIGNET présente et commente l'échéancier Olympique. Le Bureau valide cette proposition à l'unanimité des membres présents.

#### **ECHEANCIER OLYMPIQUE**

3 décembre 2010	Détermination de l'échéancier avec le Bureau Directeur Fédéral
Mars 2011	Validation des modalités de sélection par le Bureau Directeur Fédéral
Mars 2011	Validation des modalités de sélection par le Comité Directeur Fédéral
Juin 2011	Validation des modalités de sélection par la CNSHN
6 août 2011	Etape de la Série Championnat du Monde de Londres
8 juin 2012	Communication par l'ITU des places de qualification aux CNO
22 juin 2012	Information des CNO à l'ITU de l'utilisation des places qualification
2 juillet 2012	Confirmation de l'ITU de l'attribution finale des places de qualification
9 juillet 2012	Date limite d'envoi des formulaires d'inscription au LOCOG
6 août 2012	Epreuve féminine
9 août 2012	Epreuve masculine

#### **4.4. Taxe d'apprentissage**

Frank BIGNET présente l'intérêt et les moyens à mettre en œuvre, afin de collecter davantage de taxe d'apprentissage. En effet, à ce jour, seule la taxe d'apprentissage de la Fédération, qui s'élève à 3 000 € est orientée vers les centres de collecte partenaires de la F.F.TRI. et du CREPS PACA Site Aix en Provence : CFA FUTURO SUD.

Une augmentation conséquente de la collecte de la taxe d'apprentissage permettra de développer nos activités de formation, de renforcer nos moyens. Il propose que la Direction Technique Nationale et le Bureau Directeur se mobilise dans ce sens, notamment en sensibilisant tous les réseaux (partenaires, athlètes chefs d'entreprises, ligues, clubs, réseaux personnels etc.). Le Bureau est tout à fait favorable à cette démarche.

#### **4.5. Fiches de postes CTL ou agents de développement**

Ce point a été soulevé à l'occasion du Séminaire des Président(e)s de Ligues. Frank BIGNET rappelle l'évolution de la Direction Technique Nationale, qui est passée de 5 à 20 Agents de l'Etat en quelques années. Ainsi, de nombreux projets d'actions sont déclinés au niveau national, et les CTL peuvent parfois se retrouver un peu seuls au niveau régional, dans l'organisation de l'activité. Ils doivent être accompagnés pour éviter ce déséquilibre. La fiche de poste permettra de les guider, notamment dans la création et l'animation d'Equipes Techniques Régionales conventionnées (financement et reconnaissance au niveau de l'Etat), où ils auront souvent à travailler avec des bénévoles, dans le cadre des projets de développement. Cette fiche type aidera aussi au recrutement de CTL dans les Ligues.

Philippe LESCURE souhaite qu'une présentation de cette fiche soit faite à l'occasion du Comité Directeur ouvert aux Ligues, le lendemain de l'AG de février 2011.

#### **4.6. Réunion avec les clubs ayant une équipe en D1**

Dominique FRIZZA précise que cette réunion est fixée au 5 février 2011. La CNS va préparer un questionnaire qui sera envoyé aux Clubs afin d'avoir un outil de travail support à cette rencontre.

#### **4.7. Réunion avec les organisateurs du Grand Prix de D1 (Triathlon et Duathlon)**

Le Bureau Directeur a acté pour une réunion téléphonique qui remplacera la réunion physique, couteuse et sans plus d'intérêt.

#### **4.8. Evolution des conventions avec les Ligues Régionales**

Cédric GOSSE présente un point d'évolution des Conventions avec les Ligues Régionales. Ce document a été travaillé avec des membres du Bureau, la DTN puis présenté en Séminaire des Président(e)s de Ligues. L'objectif est d'atteindre un certain équilibre entre les directives de la DTN sur le plan du développement, et le cadre régional de chaque Ligue, dans le respect des spécificités liées à chaque territoire régional. En fait, il s'agit de baliser le plan de développement avec une articulation entre le niveau régional et fédéral. Ce projet d'évolution sera présenté au CD de janvier 2011 pour avoir un premier retour du Comité Directeur, et continuer à travailler pour une validation au CD de Juin 2011. Un nouveau dispositif pourrait ainsi être mis en place dès 2012, dans l'accompagnement des Ligues Régionales, au plus près de leur réalité territoriale.

#### **4.9. Cas de la Ligue Normandie**

Cédric GOSSE interpelle le Bureau Fédéral sur les difficultés de fonctionnement de la Ligue de Normandie, liées au fait qu'elle dépende de deux régions administratives distinctes : Basse-Normandie et Haute-Normandie. Ainsi, la Ligue Régionale rencontre de réelles difficultés dans l'animation territoriale, et notamment pour la mise en place d'une Equipe Technique Régionale. Il est précisé que la Ligue a un emploi à temps plein et que la création d'un second emploi, à mi-temps, qui serait en poste en Basse Normandie permettrait de voir aboutir le projet d'ETR. Cédric GOSSE propose, suite aux échanges avec le Président de la Ligue de Normandie, de soutenir la création d'un second emploi en accordant à la ligue une aide à l'emploi plafonnée à 1,5 Equivalent Temps Plein. Le Bureau Directeur valide cette proposition à la majorité au regard de la situation très spécifique de la ligue de Normandie.

Les quatre points non traités à ce Bureau sont reportés à l'ordre du Jour du Bureau Directeur téléphonique prévu le 14 décembre 2010.

- Championnat de France de Triathlon des Neiges
- Triathlon de Paris – Triathlon de Nice
- Protocole Sportys / F.F.TRI. Ironkid – Irontour
- Affaires Internationales

Le Président remercie les membres du Bureau Directeur pour leur présence.

**Philippe LESCURE**  
**Président**

**Patrick SOIN**  
**Secrétaire Général**

## **BUREAU DIRECTEUR FEDERAL TÉLÉPHONÉ**

### **04 AOUT 2010 – 18h30/19h00**

**Présents** Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Françoise HUOT JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT

**Absents excusés** Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Cédric GOSSE, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

#### **1. Conciliation club de METZ / F.F.TRI.**

Tous les membres du BDF ont été destinataires de la proposition de conciliation du CNOSF. Une rapide synthèse est développée en séance :

- Le Président du club de METZ, Monsieur Christophe DEMANGEON, a saisi la commission de conciliation du CNOSF pour contester, tant sur le fond que sur la forme, la décision de la Commission Nationale Sportive (CNS), laquelle avait confirmé la décision du jury d'appel réuni à CHATEAUX le 5 avril 2010, et donc maintenu le carton rouge attribué à Monsieur Sergio SYLVA.
- L'audience de conciliation a eu lieu le 30 juin dernier au CNOSF en présence du Président du club de METZ, Monsieur Christophe DEMANGEON et de Guillaume FRITSCH
- Le conciliateur, au regard des documents transmis et des échanges au cours de l'audience, estime qu'il n'y a pas matière à contester la décision de la CNS sur la forme, mais que sur le fond la position du club de Metz pouvait se justifier et se défendre.
- Le conciliateur propose donc à la F.F.TRI. de supprimer le carton rouge attribué à Monsieur Sergio SYLVA, de le réintégrer au classement, de réactualiser le classement club de l'étape et le classement général des clubs.

Au regard des arguments avancés par le conciliateur, les membres du BDF valident à l'unanimité la proposition de conciliation.

#### **2. Championnat du Monde de Triathlon LD 2010 – Immenstadt (Allemagne)**

Le BDF salue les performances de Sylvain SUDRIE (Beauvais Triathlon), qui remporte la médaille d'or et le titre de « champion du Monde » en 6h 24min et 57 sec, et de François CHABAUD (Vitrolles Triathlon) qui remporte la médaille de bronze en 6h 32min et 4 sec.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

\*\*\*\*\*

**Philippe LESCURE**  
**Président**

**Patrick SOIN**  
**Secrétaire Général**

## **BUREAU DIRECTEUR TELEPHONE**

**Jeudi 4 Février 2010**

**12h15/13h15**

**Présents** : Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Michèle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.

\*\*\*\*\*

Le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du BD.

### **1. Vie Sportive**

#### **1.1. Outre Mer**

Françoise HUOT-JEANMAIRE fait savoir qu'un conseiller technique national s'est déplacé sur l'Île de La Réunion, en novembre 2009, afin de pouvoir, au regard du projet de la Ligue :

- évaluer les besoins en formation, pour accompagner la Ligue dans la professionnalisation des intervenants au sein des Clubs, notamment avec les jeunes et dans la structuration de l'Équipe Technique Régionale.
- soutenir la ligue dans la structuration du Triathlon dans la Zone Océan Indien.

Ce déplacement avait aussi pour objectif d'envisager la faisabilité de formations fédérales (BF4 notamment), formations qui, sous réserve de reconnaissance du BF4 et du BF5 par l'ITU, pourraient être ouvertes aux pays voisins. Frank BIGNET ajoute que l'objectif n'est pas de laisser les ligues organiser elles-même le BF4 mais de pouvoir répondre à un besoin spécifique des ligues d'Outre Mer. Il est proposé que la ligue de la Réunion devienne une « ligue pilote » sur cette thématique.

Les membres du BDF valident cette proposition à l'unanimité.

#### **1.2. Championnats de France et règles de priorité licences F.F.TRI./Tahiti**

La RGF précise qu'un licencié de la Fédération Tahitienne de Triathlon et qui est de nationalité française peut participer aux championnats de France F.F.TRI. et concourir pour le titre, mais elle ne précise pas la règle à appliquer en cas de nationalité française et de double licence F.F.TRI. / F.T.TRI..

Frank BIGNET précise que la seule personne pour laquelle la question aurait pu se poser est Justine GUERARD, mais qu'un accord a été trouvé entre la Fédération Tahitienne de Triathlon et son club F.F.TRI., le Lagardère Paris Racing. Pour cette année, le Lagardère Paris Racing a accepté que Justine GUERARD ne porte pas ses couleurs sur les championnats de France.

Le Président demande à la Commission Nationale de la Réglementation de bien vouloir proposer au BDF, puis au CDF, une proposition de modification de la Réglementation Sportive précisant, dans le cas d'une double licence F.F.TRI. / F.T.TRI., qu'en cas d'absence d'accord entre la Fédération Tahitienne de Triathlon et le club F.F.TRI. de l'athlète concerné, les couleurs portées lors des championnats de France seront celles du club F.F.TRI..

### **1.3. Déplacements club France**

Afin d'uniformiser l'image des groupes d'âges sur les déplacements ITU et courses continentales, Denis JAEGER propose d'imposer aux groupes d'âges le port de la tenue équipe de France.

Le Président LESCURE est favorable à ce que la F.F.TRI. s'en tienne au respect des règles ITU en la matière et il ne souhaite pas en imposer davantage.

La majorité du BD ne souhaite pas que la tenue soit rendue obligatoire pour 2010. La F.F.TRI. proposera des tarifs incitatifs pour encourager les groupes d'âges à porter la tenue équipe de France en 2010 et le BDF étudiera les dispositions à mettre en place en 2011 pour, éventuellement, rendre le port de la tenue équipe de France obligatoire.

Un courrier incitatif et explicatif sera ainsi envoyé en précisant que la tenue sera non obligatoire en 2010 mais pourrait être imposée en 2011. Après validation du courrier par le BDF, l'information sera incluse dans la prochaine newsletter.

### **1.4. Triathlon de Paris**

La F.F.TRI. a reçu l'avis favorable de la ville de Paris pour l'organisation du triathlon sous la Tour Eiffel. La Préfecture n'a pas encore fait connaître sa réponse officiellement.

Les premières réunions techniques, logistiques et de terrain ont débuté. Concernant le budget, les partenaires nécessaires à l'équilibre financier de l'opération n'ont pas encore été trouvés. Il y a beaucoup de contacts mais peu d'engagement.

Ce point sera à nouveau abordé lors du prochain BDF. Philippe LESCURE souhaite que le calendrier des réunions organisationnelles du triathlon de Paris soit communiqué aux membres du BDF. Cédric GOSSE précise que le Comité d'organisation se réunit tous les premiers jeudis du mois.

Frank GASQUET ajoute que le site Internet ouvrira le lundi 8 février.

## **2. Administration**

### **2.1. Proposition de formation commune personnel fédéral le 11 mars**

Une formation de tous les cadres de la DTN est programmée sur Paris le jeudi 11 mars 2010, il est proposé d'y associer le personnel fédéral, car au-delà des thèmes de formation abordés, il est important que le personnel fédéral et les cadres techniques puissent mieux se connaître. La seule contrainte sera la fermeture du siège fédéral pendant une journée.

Les membres du BDF valident cette proposition et la fermeture du siège fédéral le 11 mars prochain à l'unanimité.

### **2.2. Point d'information sur l'enquête de la Direction Régionale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes d'Ile de France**

Pour information, la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes mène une enquête nationale sur les modalités de gestion des droits marketing par les fédérations sportives. La DRCCRF d'Ile de France a été reçue à la F.F.TRI. le 19 janvier dernier dans le cadre d'une enquête officielle. Au cours de cette réunion, la F.F.TRI. a détaillé ses activités et prérogatives, ses modalités de fonctionnement, les modalités de conclusion de partenariat et a remis copie des contrats demandés par la DRCCRF pour étude.

### **3. Questions diverses**

#### **3.1. Taxe d'apprentissage**

Frank BIGNET et Dominique FRIZZA indiquent qu'il pourrait être utile d'informer les membres du CD et les présidents de ligues qu'il est possible de flécher pour partie le versement de la taxe d'apprentissage en faveur d'un centre de formation particulier. Ce fléchage serait particulièrement utile pour assurer le financement de la formation DEJEPS que nous avons mis en place, aussi il serait de recommander autant que faire ce peut le versement, au moins partiel, de cette taxe d'apprentissage au barème CREPS PACA, pour le quota « **CFA FUTUROSUD Antenne CREPS PACA** »

Un point d'information se fera lors du CD ouvert aux Président(e)s de Ligue du 7 février.

Dominique FRIZZA précise que si LDE reversait 1% de sa taxe d'apprentissage au CREPS d'Aix en Provence, la question du financement de nos formations pourrait être réglée. Bernard SAINT JEAN précise que cela avait déjà été proposé par le passé, mais sans succès. Philippe LESCURE rencontrera le 16 février Isabelle KOCHER, directeur général d'LDE, et abordera le sujet.

#### **3.2. Cotisations OPCA – Formation professionnelle**

Michèle MONSERAT souhaite qu'un point d'information sur les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) soit également effectué lors du CD ouvert aux Président(e)s de Ligue du 7 février. La proposition est validée par les membres du BDF.

#### **3.3. Kid Iron Tour**

Madame Carole GALLY souhaite savoir si une logotisation F.F.TRI. de la tente « Kid Iron Tour » est prévue. Bernard SAINT JEAN précise que cela n'est pas prévu dans le contrat. Le Président LESCURE complète le sujet en précisant que Madame GALLY devra adresser un courrier officiel à la fédération afin que ce sujet soit examiné.

#### **3.4. Ordre du jour du Comité Directeur du 7 février**

L'ordre du jour du CDF du 7 février est validé par le BDF et sera transmis par email.

Le Président LESCURE remercie les membres du BDF de leur participation à cette réunion.

**Philippe LESCURE**

**Président**

**Patrick SOIN**

**Secrétaire Général**

**BUREAU DIRECTEUR FEDERAL TÉLÉPHONÉ**  
**07 OCTOBRE 2010**  
**18H30 – 20H25**

**Présents**

Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN

**Absent excusé**

Dominique SAGARY (invité)



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

**1. Triathlon au féminin**

Jean-Michel BUNIET présente le bilan des journées du triathlon au féminin 2010 :

- 585 participantes dont 142 non licenciées, notre cible, et licenciés accueil
- budget de l'opération 12.350€, soit un investissement de 87 € par non licenciée ou licenciée accueil.

Ce bilan fait ressortir un très faible impact de cette opération sur les féminines non-licenciées puisqu'il en ressort, qu'hors la journée de lancement à Enghien les Bains où la F.F.TRI. s'est fortement engagée dans la préparation de l'événement, la participation est décevante.

Par ailleurs, sur les 142 non licenciées ou licenciées « accueil », nous pouvons raisonnablement penser que près de la moitié était titulaire d'une licence « accueil », ce qui porte l'investissement engagé par la F.F.TRI. sur cette opération à 170 € par non licenciée. Il convient de réévaluer l'intérêt du dispositif actuel et de proposer une orientation différente. C'est la tâche à laquelle se sont déjà attelées Valérie DELAGRANGE et Virginie JOUVE.

L'orientation proposée est de limiter cette opération à une seule épreuve que la F.F.TRI. pourra médiatiser. Pour faciliter la venue des journalistes et la médiatisation de cette opération, cette épreuve devrait se dérouler en Ile de France. Une valorisation des initiatives locales pour sensibiliser les femmes non licenciées pourrait également être envisagée en complément sur la base d'un appel à projet.

Afin de permettre la recherche de partenaires avant que les budgets des entreprises ne soient bouclés, la validation de cette orientation sera proposée au Comité Directeur du 16 octobre prochain.

**2. Calendrier prévisionnel des Grandes Epreuves Fédérales 2011**

En l'absence de Dominique SAGARY, Président de la Commission Nationale des Grandes Epreuves, l'état d'avancement du calendrier prévisionnel des Grandes Epreuves Fédérales sera présenté par Dominique FRIZZA.

Le calendrier prévisionnel présenté a été discuté récemment lors d'une réunion de la Commission Nationale des Grandes Epreuves (CNGE) n'est pas encore finalisé et reste donc un document de travail confidentiel. Le représentant des clubs de D1 de triathlon avait été invité à cette réunion et a malheureusement transmis ce document, non finalisé et non validé par le Comité Directeur Fédéral, à l'ensemble des clubs de D1, dont certains sont également candidats pour l'organisation d'une épreuve à label national. Cette situation est tout

à fait anormale et irrespectueuse, notamment vis-à-vis des organisateurs qui n'auraient pas été retenus par la CNGE.

Un projet plus abouti sera présenté au BDF du 15 octobre prochain.

### **3. Projet de Réglementation Sportive et date d'application de la « taxe de formation » pour les clubs non labellisés souhaitant évoluer en D1 ou en D2**

Le CDF du 29 mai dernier a validé à l'unanimité la création d'une « Taxe de Formation » applicable aux clubs de D1-D2 qui ne souhaiteraient pas, ou ne pourraient pas, s'engager dans une démarche de formation et de labellisation fédérale.

Le Directeur Technique National, Frank BIGNET, précise que cette année encore certains clubs de D1 pourraient ne pas remplir tous les critères conduisant à une labellisation fédérale. La question de la date d'application de la « taxe de formation » validée en mai dernier se pose donc.

Les membres du BDF décident à l'unanimité de rendre cette disposition applicable dès la saison 2010-2011 afin de ne pas pénaliser les clubs de D1 et de D2 qui disposeront donc de deux possibilités de maintien en D1 ou en D2 : soit l'obtention du label fédéral Ecole de Triathlon \* ou \*\* selon la division concernée, soit le paiement de la « taxe de formation ».

Frank BIGNET précise que le groupe de travail dirigé par David MANGEL s'est réuni ce jour pour valoriser le coût moyen d'une année de formation et proposer ainsi un montant de « taxe de formation » réaliste au regard de l'investissement des clubs qui se sont engagés dans une démarche de formation et de labellisation fédérale.

Le Président LESCURE indique que le montant de la « taxe de formation » devra être proposé au CDF du 16 octobre prochain, puis validé par une Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra, comme l'autorisent nos statuts, par téléphone.

### **4. Budget prévisionnel 2011**

Une première version du budget prévisionnel est présentée aux membres du BDF. Les dispositifs importants lancés par la F.F.TRI. nous engagent sur plusieurs années (nouveau site Internet, embauche, aide à la professionnalisation des ligues, production TV...) et ne laissent que peu de marges de manœuvre pour financer de nouveaux projets.

Le Président LESCURE rappelle son souhait de révision du mode d'augmentation des licences afin de pouvoir financer et développer de nouveaux projets au service des triathlètes. Les membres du BDF sont favorables à cette orientation.

Emmanuel CHABANNES propose également d'envisager de nouvelles sources de recettes en proposant un service d'inscription aux épreuves par Internet. Les membres du BDF sont favorables à cette orientation.

Le Président LESCURE demande au Trésorier Général de proposer au BDF du 15 octobre prochain une nouvelle version du budget prévisionnel.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

\*\*\*\*

**Philippe LESCURE**  
Président

**Patrick SOIN**  
Secrétaire Général

**BUREAU DIRECTEUR FEDERAL TELEPHONE**  
**14 DECEMBRE 2010**  
**18h00 – 20h00**

**Présents**

Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.

**Absent :**

-



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

**1. Situation labellisation Clubs de D1 2011 / Application du droit d'accès D1 2011.**

Philippe LESCURE informe les membres du Bureau que certains clubs qui évoluaient en D1 la saison passée ont fait appel de la décision du Comité d'Evaluation de ne pas leur attribuer le label « Ecole de Triathlon \*\* » compte tenu du non respect d'un ou plusieurs critères de labellisation.

Le Comité d'Evaluation se réunira le 16 décembre prochain pour statuer sur ces demandes d'appel.

Les clubs qui n'obtiendraient pas le label « Ecole de Triathlon\*\* » à l'issue de cette réunion seront soumis au paiement d'un droit d'accès pour le cas où ils souhaiteraient évoluer en D1. Emmanuel CHABANNES et Jean-Michel BUNIET rappellent qu'en l'absence de la mise en place de cette nouvelle mesure permettant aux Clubs de D1 et de D2 non labellisés de s'acquitter d'un droit d'accès pour courir en D1 ou en D2, ces clubs auraient été automatiquement exclus des différents Grands Prix.

Le Président LESCURE ajoute que la mise en place de ce droit d'accès n'est pas une sanction mais bien une nouvelle opportunité d'accéder au championnat de France des clubs de D1. Néanmoins, compte tenu du délai très court entre la date d'adoption par l'Assemblée Générale du montant des droits d'accès et la mise en application de ces droits d'accès, le Président LESCURE propose la mise en place d'un aménagement financier, valable uniquement pour la saison en cours. Ainsi, au lieu de verser un droit d'accès de 7000 €, le club labellisé « Ecole de Triathlon\* » qui souhaiterait évoluer en D1 aurait à déposer :

- o un chèque de 3500 €, avec possibilité de solliciter un échelonnement de paiement auprès du BDF, qui serait encaissé
- o un chèque de caution de 3500 € qui sera encaissé le 30 novembre 2011 uniquement si le club ne remplit pas à cette date les critères requis pour l'obtention du label « Ecole de Triathlon \*\* »

Les membres du BDF approuvent cette proposition. Cette proposition sera transmise pour avis aux membres du CDF. Si la majorité des membres du CDF y souscrivent également, cet aménagement financier sera proposé aux clubs concernés.

Dominique FRIZZA précise que les clubs ont jusqu'au 15 décembre pour confirmer leur participation au championnat de France des clubs de D1. Compte tenu des demandes d'appels formulées, des délais pour informer les clubs de l'aménagement financier évoqué précédemment, il serait opportun de prévoir un délai supplémentaire. Les membres du BDF proposent un report de date jusqu'au 2 janvier 2011. Cette proposition sera transmise pour avis aux membres du CDF. Si la majorité des membres du CDF y souscrivent également, ce report de date sera confirmé aux clubs concernés.

Frank BIGNET, Directeur Technique National, souhaite savoir quel était l'objectif de la F.F.TRI. lorsque la Réglementation Sportive a imposé dans les années 2005 un lien entre la labellisation d'un club et sa participation à la D1. Le Président précise que l'objectif fédéral était d'éviter qu'il n'y ait que des teams de mercenaires et que nos jeunes soient formés dans ces clubs.

Frank BIGNET indique qu'il faut bien évidemment laisser du temps pour voir si cette disposition porte ses fruits mais, à ce jour, le seul label qui permette d'identifier une structure capable de former des jeunes que l'on pourra voir courir sur le Grand Prix ou des épreuves internationales, c'est le label « Ecole de Triathlon\*\*\* ». C'est pour cette raison qu'il ne faut pas parler de « club de D1 » ou de « club de haut niveau », mais plutôt de « club ayant une équipe qui évolue en D1 ». Pour Frank BIGNET, une des solutions futures à étudier serait peut-être de valoriser davantage les droits de formation / de mutation en cas de changement de club.

Le Président LESCURE précise que ces réflexions alimenteront les travaux du prochain séminaire du BDF.

## **2. Triathlon de Nice**

Dominique FRIZZA interpelle le Bureau sur les conséquences du changement de date du Triathlon de Nice, qui sera organisé le 24 avril 2011, en même temps que le Championnat de France Jeunes de Duathlon, à Châteauroux. Il préconise dorénavant de ne pas diffuser le calendrier des Grandes Epreuves trop tôt, et d'attendre que les dates arrêtées soient le plus fiables possibles, avant communication.

Philippe LESCURE, conscient de ce problème, rappelle toutes les difficultés rencontrées dans les négociations avec la Ville de Nice, un paysage régional d'organisations très dense, et de multiples autres solutions proposées, qui n'ont pu aboutir avant d'arrêter la date du 24 avril.

Cédric GOSSE fait part d'éventuelles difficultés, pour les mêmes raisons, au niveau du Club de Poissy. Philippe LESCURE prendra attache avec son Président.

## **3. Championnat de France de Triathlon des Neiges**

Le seul postulant à l'organisation du Championnat de France de Triathlon des Neiges à Font-Romeu estime que le nombre de participants ne sera pas supérieur à 70 concurrents et souhaite minimiser les coûts liés à l'organisation. Il demande au BDF la remise du droit de licence manifestation pour n'avoir à payer que la grille de prix.

Au regard de l'importance à relancer le Triathlon des Neiges, dans le cadre de sa politique générale de développement, les membres du BDF valident à la majorité la remise du droit de licence manifestation.

## **4. Triathlon de Paris**

Bernard SAINT-JEAN précise que 923 personnes sont déjà inscrites sur l'épreuve CD.

Pour ce qui concerne l'implantation du site : des réflexions sont toujours en cours au niveau du Champ de Mars, ce lieu permettant d'accueillir à terme plus de 5 000 participants, et donc de ne plus avoir à bouger au niveau de l'implantation, les années suivantes.

Pour ce qui concerne le partenariat : ADIDAS sera partenaire équipementier sur le Triathlon de Paris. Des négociations sont en cours avec le SIAP et BEST WESTERN sur de l'hébergement. Des pistes sont à l'étude avec un partenaire en automobile. Bernard SAINT-JEAN pense que l'édition de Paris 2011 sera plus stable financièrement, au regard des contrats déjà engagés en termes de partenariats.

Philippe LESCURE fait part d'échanges récents avec Monsieur Jean VUILLERMOZ, Maire Adjoint aux Sports de Paris, qu'il rencontrera prochainement, avec Cédric GOSSE. Monsieur VUILLERMOZ confirme qu'il validera l'implantation au Champ de Mars proposée par le Comité d'Organisation, et invite le Président LESCURE à l'accompagner courant janvier, pour une rencontre avec le Préfet de Police de Paris, notamment pour obtenir des horaires plus adaptés à l'organisation de la manifestation.

## **5. Protocole SPORTYS / F.F.TRI. Ironkid – Irontour**

Philippe LESCURE précise que la situation actuelle est peu lisible, au regard d'un certain nombre d'incertitudes, liées notamment au fait que « Mac Donal » ne soit plus partenaire de l'Ironkid 2011. Toutefois, la tournée Ironkid-Irontour devrait avoir lieu normalement, sans doute avec de nouveaux partenaires. Bernard SAINT-JEAN rappelle, pour information, que l'ensemble des animations Ironkid est bien inscrit au calendrier fédéral 2011.

Philippe LESCURE rencontrera prochainement Bruno MOLINAS afin de reposer le cadre de cette convention.

## 6. Affaires internationales

Ce point concerne un partenariat éventuel avec la Fédération Marocaine de Triathlon, et sera traité au Bureau physique du mois de janvier 2011.

## 7. Arrêté de principe des comptes

Le Résultat de l'Exercice 2010 a été transmis aux membres du Bureau, il est commenté par le Trésorier en réunion :

Résultat comptable Fédération	<b>30 434,73 €</b>
Résultat comptable Triathlon de Paris (après intégration de la récupération de TVA 2008 et 2009)	<b>- 8 763,49 €</b>
Résultat comptable de l'ensemble	<b>21 671,24 €</b>
Résultat net après impôts	<b>18 630,35 €</b>

### Présentation des Etats financiers Fédéraux / Bilan 2010

Total du Bilan	<b>1 492 973,69 €</b>
Produits d'exploitation	<b>3 887 019,17 €</b>
Résultat Net Comptable	<b>18 630,35 €</b>
Fonds Propres (incluant le Résultat de l'exercice)	<b>339 673,31 €</b>

Le Trésorier Général propose aux membres du BDF d'adopter un arrêté de principe des comptes.

### L'arrêté de principe des comptes est adopté à l'unanimité.

Ces résultats seront présentés au Comité Directeur Fédéral (CDF), instance fédérale compétente pour prononcer l'arrêté des comptes avant présentation à l'Assemblée Générale, instance fédérale compétente pour approuver les comptes.

## 8. Questions diverses

**8.1. Entrée du Triathlon aux Jeux Paralympiques :** Jean-Michel BUNIET souhaite rappeler toute l'importance de l'entrée du Triathlon aux Jeux Paralympiques. Philippe LESCURE précise, à l'instar du Directeur Technique National, qu'il faudra analyser avec sagesse les implications que cela va entraîner en termes de moyens, structures etc. Une réunion est prévue au Ministère sur ce sujet courant janvier 2011.

### 8.2 Points Communication / Marketing

Frank GASQUET craint que le partenariat Energétique Isostar, en cours de négociation, ne soit fragilisé par des difficultés rencontrées avec l'organisateur du Triathlon de La Baule. Ce point sera abordé mercredi 15 décembre prochain, lors d'une réunion téléphonique avec le Secteur Marketing et le Directeur Général.

### 8.3 Point anciens locaux de la FFN

Monsieur VUILLERMOZ, Maire Adjoint aux Sports de Paris, a précisé que les anciens locaux de la FFN ne seraient pas disponibles avant fin 2011. Il invite le Président Philippe LESCURE à lui réaffirmer par écrit l'intérêt de la Fédération pour ces locaux. Une offre pourrait nous être soumise au cours du premier trimestre 2011.

Le Président remercie les membres du Bureau Directeur pour leur présence.

**Philippe LESCURE**  
Président

**Patrick SOIN**  
Secrétaire Général

**BUREAU DIRECTEUR FEDERAL**  
**15 OCTOBRE 2010 / 15H00 – 20H30**  
**PARIS**

**Présents**

Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, François LHUISSIER, Michelle MONSERAT, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.

**Absent excusé**



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

**1. Administration, informations générales**

**1.1 Point licences**

Un tableau comparatif de date à date (13 octobre 2009 et 2010) est présenté au Bureau par Patrick SOIN, Secrétaire Général. Il fait apparaître une augmentation des licences (de date à date) de 7,9%, soit un passage de 29 198 licences à 31 499 licences. Le nombre de clubs passe de 614 à 646, soit une progression de 32 clubs.

Concernant la procédure de prise de licences, Dominique FRIZZA fait part de ses inquiétudes quant au retour des formulaires papiers aboutis (licences déjà saisies) vers la Ligue avec un certain décalage, qui repousse d'autant le délais imparti au personnel de la Ligue pour valider définitivement les licences. Il pose la question de l'application des pénalités, des retards dans la validation définitive de la licence n'étant pas uniquement du fait du licencié ou de son club. Patrick SOIN rappelle que l'application des pénalités de retard étant laissée à la discrétion de chaque ligue, il lui appartiendra d'appliquer les pénalités en fonction de la spécificité des situations.

Cédric GOSSE remarque que cela renvoie à une autre interrogation, en matière de flux financiers, du fait notamment que le 1<sup>er</sup> acompte de la facture licences présentée par la Fédération aux Ligues serait avancé. Il propose que ce sujet soit débattu en CD et lors du prochain Séminaire des Présidents de Ligues.

**1.2 Séminaire des Présidents de Ligues à Toulouse et ordre du jour**

Patrick SOIN présente l'organisation du séminaire des Présidents de Ligues, envoyé par mail, qui se déroulera à Toulouse, comme prévu, du 19 au 21 novembre prochain. Le projet d'ordre du jour, bâti suite aux différents échanges lors de réunions précédentes, est modifié en séance et validé par le BD, concernant les points suivants :

Samedi 20 novembre 2010

- 09H00 – 10H45 : Temps d'échange / Projets de Ligues Régionales. Cédric GOSSE sollicitera à nouveau les Président(e)s de Ligues qui auraient un projet particulier à présenter, ainsi que Jean-Claude ZIENKIEWICZ, Président de la Ligue Lorraine, pour un éventuel point d'étape suite à son intervention lors du séminaire de l'année dernière.

- 13H45 – 14H45 : Bilan du colloque CTL et évolution des championnats de France / Intervenants Frank BIGNET, Dominique FRIZZA et Dominique SAGARY. Le séminaire de Toulouse fera suite au séminaire des CTL (8, 9 et 10 novembre prochains), au cours duquel seront notamment abordées les perspectives d'évolution de la « pratique jeune » pour l'Olympiade 2008/2013. Frank BIGNET précise que cela impactera évidemment l'évolution du championnat de France des Ligues. Philippe LESCURE souhaite que l'évolution de tous les championnats de France soit abordée lors de ce séminaire Toulousain. Philippe LESCURE propose la présence et l'intervention de Dominique SAGARY, ce dernier présent en Bureau y répond de façon positive.

- 14H45 – 15H45 : Proposition d'évolution des droits de licence manifestation 2012 / Intervenants Philippe LESCURE et Jean-Michel BUNIET. Le Président abordera ce point en cours de Bureau, et demande d'ores et déjà à Jean-Michel BUNIET d'intervenir avec lui lors du séminaire.

Cédric GOSSE demande qu'il soit rappelé aux participants du séminaire qu'ils doivent être autonomes dans leur acheminement jusqu'à l'Hôtel. L'invitation et le planning ayant déjà été envoyés, Philippe LESCURE demande au Directeur Adjoint de transmettre ces modifications aux Président(e)s de Ligues dès lundi 18 octobre.

### **1.3 Ancienneté personnel fédéral**

Patrick SOIN rappelle le travail effectué, lors du dernier Bureau, sur les évolutions salariales, les changements de statut et l'ancienneté. Le Bureau avait validé le principe d'une prise en compte de l'ancienneté effective des salariés, et demandé au DRH à connaître l'impact financier de cette mesure afin de définir les modalités de sa mise en place. Emmanuel CHABANNES suggère que ce point soit traité en même temps que l'étude globale du budget prévisionnel, au regard de son impact sur celui-ci. Les membres du BDF partagent cet avis et l'étude de ce point est reportée au prochain BDF.

### **1.4 Point recrutement communication/Internet - marketing**

Patrick SOIN rappelle que ce point a déjà été abordé lors des derniers Bureaux, et qu'il s'intègre dans le cadre général de l'évolution du Secteur Communication / Marketing, dont Paul Farell COUCHE est en charge. Le recrutement en marketing a été décidé lors du Bureau qui s'est déroulé le 30 avril 2010 à Nancy, et confirmé au Bureau du 4 septembre dernier.

La procédure de recrutement est quasiment finalisée. Un dernier entretien avec trois candidats sélectionnés par Guillaume FRITSCH et Paul Farell COUCHE aura lieu en présence du Secrétaire Général et du Vice Président en charge de la Communication et du Marketing. Le choix du candidat retenu sera réalisé à l'issue de cet entretien et l'embauche devrait être effective pour le 2 novembre prochain.

### **1.5 AG de Ligues Régionales**

Patrick SOIN rappelle la demande faite aux Ligues, par mail, de communiquer les dates et lieux de leurs Assemblées Générales, et de faire part de leur souhait d'une présence éventuelle d'un représentant fédéral. Au regard du tableau récapitulatif présenté en Bureau, les élus se positionnent sur les différentes AG.

L'Assemblée Générale de la Ligue Corse se déroulant ce samedi 16 octobre, en même temps que le CD, aucun représentant fédéral ne pourra se déplacer, et le Président Philippe LESCURE demande qu'un mail d'excuses soit envoyé ce jour au Président de la Ligue, afin de lui signifier cette impossibilité.

Philippe LESCURE fait part au Bureau des changements de Présidences, précisant qu'il rencontrera personnellement chaque nouvel élu. Ainsi :

- la présidence de la ligue Languedoc Roussillon est assurée par Olivier PETRONIO qui succède à Lilian OLIVE.
- la présidence de la ligue Provence Alpes est assurée par Gérard ORREGIA qui succède à Jean-Claude SABATHE.

- la présidence de la ligue Midi-Pyrénées est assurée par Michel SERRADEL qui succède à Thierry MALPEL.

Philippe LESCURE fait également part au Bureau d'un entretien très constructif, qu'il a eu dernièrement avec la Présidente de la Ligue de Bretagne, et le Vice Président du Conseil Régional de Bretagne, tous deux ayant fait part de leur souhait de relancer le triathlon en région. Le Vice Président de la Région a exprimé toute sa satisfaction concernant la dynamique très positive dans laquelle sont inscrits les Clubs, Comités Départementaux et la Ligue. Il souhaite aussi que la DTN puisse accompagner la DRJSCS afin de soutenir au mieux la Ligue dans son développement et ses projets. Le Président Philippe LESCURE assistera à la prochaine AG de la Ligue de Bretagne.

### **1.6 Procédure électorale : poste au CD – Collège médical**

Le Dr Jean-Loup BOUCHARD a officiellement informé le Président LESCURE, par courrier en date du 5 septembre 2010, de sa démission du Comité Directeur Fédéral. Le poste du collège médical étant désormais vacant, la Commission des affaires électorales, présidée par Guillaume FRITSCH, a préparé la procédure électorale à respecter pour candidater dans les conditions prévues par les statuts fédéraux. Les candidatures devront être transmises à la F.F.TRI. par courrier recommandé avec accusé de réception **avant le 19 janvier 2011**.

La procédure électorale sera présentée lors du Comité Directeur du 16 octobre 2010, puis diffusée sur notre site Internet et transmise via la newsletter fédérale.

Le Bureau Directeur valide, à l'unanimité, la procédure électorale présentée.

### **1.7 Proposition ordre du jour AG téléphonique exceptionnelle**

Une AG exceptionnelle téléphonique doit être convoquée pour adopter le montant des droits d'accès à payer par les clubs qui souhaiteraient évoluer en D1 et en D2. Conformément à nos statuts, l'ordre du jour de cette AG, prévue le 29 octobre 2010 à 18h30, sera validé par le Comité Directeur du 16 octobre 2010.

## **2. Communication Marketing**

### **2.1 JO LONDRES 2012 – packages CLUB France**

Frank GASQUET explique que la procédure a été amorcée pour aborder les Jeux Olympiques de Londres 2012, et que chaque Fédération a l'opportunité de pouvoir faire participer financièrement ses partenaires majeurs lors d'une soirée pendant les Jeux de Londres. L'objectif est d'organiser une soirée spécifique à Londres, le 6 ou le 9 août 2012, dates programmées des épreuves en triathlon.

Frank GASQUET pense que la proximité géographique de Londres est certainement une opportunité pour envisager une organisation spécifique, autour du Club France, avec une plus grande ouverture, notamment vers les Présidents de clubs, les athlètes etc. Si une telle décision doit être prise, il y a alors urgence à communiquer sur le processus, les délais étant très courts, et toutes les places seront certainement bloquées dès juin 2011. Philippe LESCURE invite Frank GASQUET à se joindre à un déjeuner prévu le 16 novembre prochain avec le Président de la Fondation du Crédit Coopératif, pour aborder ce projet. Les opérations communication et marketing de la Fédération doivent être concentrées autour de l'équipe de France et des partenaires fédéraux.

Concernant une ouverture vers les autres structures fédérales ou les athlètes, le BD y est favorable, à condition de ne pas alourdir la charge de travail du personnel du Siège fédéral. Le rôle de la Fédération doit être simplement de faciliter l'accès aux Jeux à tous ceux qui le souhaitent, de diriger les personnes intéressées vers l'agence de voyage et la billetterie choisies par le CNOSF. Frank GASQUET propose de communiquer dans Triathlète Magazine et dans la Newsletter.

## **2.2 Agence de Presse**

Frank GASQUET présente au Bureau les résultats de l'action de l'Agence de presse Blanco Negro avec laquelle la fédération travaille depuis 2008. Un système de veille a été mis en place et a permis d'extraire 340 articles parus dans la presse nationale, desquels ont été extraits les 16 articles les plus importants. La valorisation de la visibilité de ces 16 articles est estimée à 1,2 million d'euros.

Il a été demandé à l'agence, lors d'un dernier bilan organisé par Frank GASQUET début octobre, que les résultats soient communiqués de façon bimensuelle, et que la presse quotidienne régionale soit mieux investie. En effet, si c'est le cas autour des Grands Prix, les régions accueillant les Pôles par exemple mériteraient une attention plus particulière.

Frank GASQUET pense qu'il est indispensable pour la fédération d'avoir recours aux services d'une agence de presse, et les devis demandés à trois autres agences, rencontrées par lui-même et le Secteur Marketing / Communication sont en cours d'étude. Un compte-rendu détaillé et une proposition de contrat avec une agence de presse pour 2011 seront présentés lors du prochain Bureau fédéral. Il paraît indispensable pour Frank GASQUET que le prochain contrat soit signé pour deux ans avec la même agence, la continuité permettant de garantir une certaine qualité.

## **2.3 Production TV**

Frank GASQUET présente et commente au Bureau 3 devis concernant la Production TV 2011 / 2012, émanant de trois producteurs (DIGIVISION -le producteur fédéral actuel- / CLOROPHYLLE et SPOREVER).

Il ne s'agit ce jour que d'un point d'étape présenté au BDF et une proposition définitive sera faite au prochain Bureau.

## **2.4 Diffusion TV**

Le contrat de diffusion TV étant arrivé à échéance, des rendez-vous sont pris avec plusieurs diffuseurs TV pour envisager les conditions de diffusion de nos images. Philippe LESCURE préconise, pour la prochaine rencontre avec le Diffuseur Sport +, de discuter :

- la participation financière que le diffuseur est prêt à verser au titre des droits TV,
- du nombre d'épreuves diffusées, 7 ou 5 si nous faisons le choix de ne pas assurer la production d'images sur les championnats de France CD et LD
- la participation financière que le diffuseur est prêt à verser au titre des frais de production
- la durée du contrat de façon à ne pas être engagé sur une durée ferme de deux ans

A l'issue des différentes entrevues programmées dans les semaines à venir (Diffuseurs / Producteurs) des propositions concrètes seront présentées au prochain BDF des 3 et 4 décembre.

## **3. Finances**

### **3.1 Créances au 30 septembre 2010**

Bernard SAINT-JEAN présente le suivi des créances au 30 septembre 2010. Hors le cas d'une créance importante de notre partenaire LDE, aucune des créances présentées n'appelle de commentaire particulier. Le Président LESCURE relancera personnellement LDE dès lundi.

### **3.2 Suivi budgétaire au 30 septembre 2010**

Denis JAEGER, Trésorier Général, présente une synthèse du suivi budgétaire de l'exercice comptable 2009-2010 au 30 septembre 2010.

Au regard du manque de lisibilité sur les opérations à venir d'ici à la clôture de l'exercice (recette pass journée, recette licences, charges assurance,...), il n'est pas possible de déterminer à ce jour le résultat de l'exercice.

Philippe LESCURE demande aux personnes référentes de ce dossier d'être attentives sur le respect du calendrier et notamment la présentation de la balance au 26 novembre 2010. Il souhaite que le Bureau soit informé de l'évolution des travaux de préparation de l'arrêté des comptes. Le Résultat Comptable avant impôt sera présenté pour validation au Bureau fédéral du 4 décembre 2010.

### **3.3 Budget Prévisionnel 2011**

Denis JAEGER présente le Budget Prévisionnel 2011, tenant compte des changements de procédures décidés lors du BD de septembre 2010, et n'intégrant pas les budgets prévisionnels des Commissions.

Les responsables de Commissions seront sollicités par écrit, courant novembre, pour faire remonter au BD leur Budget Prévisionnel 2011, décliné en fonctionnement et en actions, dans le cadre d'une enveloppe au mieux identique à 2010. Le BD aff meta ces propositions au Bureau des 3 et 4 décembre prochains. Il arr meta un budget pour chaque Commission, tenant compte de leurs prévisions et des capacités financières fédérales.

Le Bureau valide cette proposition à l'unanimité.

Emmanuel CHABANNES reprécise les raisons inhérentes à cette modification de la procédure budgétaire, dont l'objectif est de construire le budget prévisionnel au regard des orientations politiques fédérales discutées en amont, et de dégager une marge de manœuvre plus importante pour la Fédération.

Cédric GOSSE souhaite que l'on veille à maintenir un dialogue, des échanges avec les responsables de commissions dans l'élaboration du Budget, même si les procédures doivent évoluer. Cet avis est partagé par Philippe LESCURE qui rappelle que les Présidents de Commissions sont pleinement responsables du fonctionnement de leurs instances.

Philippe LESCURE rappelle à nouveau combien il est favorable à une évolution des procédures, à partir du moment où elles permettent de minimiser les risques et d'optimiser le fonctionnement général. Toutefois, il rappelle que les procédures fédérales, même si elles peuvent toujours être critiquables, ont aussi une histoire.

Il est rappelé que le Budget Prévisionnel ne peut qu'être approximatif, au regard d'éléments sur lesquels nous avons peu de maîtrise, et notamment la Convention d'Objectif. C'est le budget rectificatif élaboré après la CO qui permet réellement de fonctionner. Il est ainsi très important de pouvoir anticiper au maximum la CO, l'idéal étant de connaître son montant dès le mois de mars, à mi-exercice.

A moyen terme, Philippe LESCURE suggère que la Commission Financière réfléchisse afin de proposer un schéma d'élaboration du budget (une méthodologie) sur une évolution s'inspirant du fonctionnement budgétaire des collectivités locales, très proches en cela de la Fédération.

### **3.4 Projet d'augmentation des coûts des licences / Droits d'agrémements.**

Denis JAEGER présente au Bureau un document de base ouvrant la réflexion sur des augmentations de coûts, soit sur certaines licences, soit sur les affiliations clubs. Ce point sera retravaillé pour être présenté au BD des 3 et 4 décembre prochains.

Afin d'aller plus loin dans la réflexion, Philippe LESCURE propose d'organiser, au cours du premier trimestre 2011, un mini séminaire des Membres du Bureau afin d'aborder plus largement, les évolutions fédérales touchant à l'élaboration du budget, aux tarifs, aux différents Championnats et au Grand Prix. Le Bureau est favorable à cette proposition.

Concernant les droits d'agrémements, Philippe LESCURE demande au Bureau que soit réaffirmée la proposition de réformer, en 2012, le droit de licence manifestation, qui ne serait plus fonction du montant des grilles de prix, mais serait établi en corrélation avec le montant du droit d'inscription. Le Bureau valide à l'unanimité cette proposition. Philippe LESCURE propose de continuer à travailler sur des propositions d'évolution des droits de licence manifestation, pour aborder ce point lors du Séminaire de Toulouse, puis au BD de décembre, afin qu'une proposition plus avancée soit présentée au CD de janvier, ouvert aux Présidents de Ligues.

#### **4. Vie Sportive / Direction Technique Nationale, Haut Niveau, Développement**

##### **4.1 Triathlon de La Baule**

Dominique FRIZZA, Président de la Commission Nationale Sportive, souhaite que soit rappelé à l'organisateur de la Baule, les termes la convention signée avec la F.F.TRI. ainsi que ses obligations vis-à-vis du respect du cahier technique de la finale du Grand Prix Lyonnaise des Eaux. Un courrier lui sera transmis dans les jours à venir.

##### **4.2 Championnat de France LD 2012**

La Ligue Corse a postulé à l'organisation des Championnats de France LD en 2012 et, sous réserve d'une validation de cette candidature par les membres du CD, souhaiterait qu'un courrier fédéral officiel confirmant l'attribution de cette organisation à la ligue Corse lui soit transmis. La question sera évoquée lors du CD du 16 octobre 2010.

##### **4.3 Evolution des Championnats de France individuels CD**

Dominique SAGARY présente au Bureau un projet d'évolution des Championnats en triathlon et duathlon, émanant d'une réunion CNS / CNGE. Il s'appuie sur le constat d'une diminution de fréquentation. Ce label, demandant l'organisation de 3 courses, a de plus en plus de difficultés à trouver un lieu d'accueil. Enfin, ces championnats ne recevraient plus l'enthousiasme des athlètes dont nombreux demanderaient un retour sur une unique épreuve de masse. Ainsi, il est proposé, dès 2011, d'organiser ces championnats sur deux courses : une le matin pour les femmes sur format sprint et une l'après-midi pour les hommes sur format CD. Suivant le nombre de participants et la configuration du parcours, l'organisateur aura la possibilité de passer à deux vagues, les élites restant toujours positionnés en première ligne.

Cette proposition est validée par le Bureau Directeur, et sera présentée au CD du 16 octobre 2010.

Dominique FRIZZA précise qu'une enquête est prévue auprès de différentes catégories d'athlètes, afin de récolter leur avis sur l'évolution des championnats de France. Il pense aussi que l'orientation vers une date en fin de saison, soit septembre, partagées par les pays Européens permettrait de redynamiser ces championnats.

##### **4.4 Triathlon de Paris 2011**

Bernard SAINT-JEAN présente le site du Triathlon de Paris 2011, ouvert il y a quelques jours, en version bilingue (français / anglais), qui compte déjà 234 inscrits à ce jour, dont une forte proportion de non licenciés. Une première réunion technique a eu lieu la veille de ce bureau, et la prochaine se déroulera le 18 novembre prochain. Les tracés des parcours proposés à la direction de la circulation de la Préfecture sont présentés au Bureau.

Philippe LESCURE propose une orientation pour 2011 et demande un accord de principe au bureau, concernant la possible ouverture de la convention liant la Fédération à Sportys, sur le Triathlon de Paris, à la Ligue Ile de France. La répartition serait : 40 % pour Sportys et la Fédération, 20 % pour la Ligue. Dans ce cadre là, la Ligue IDF ne présenterait plus de factures pour la mise à disposition du CTL, ou tout autre service ou mise à disposition.

Denis JAEGER remarque que la Ligue IDF fait cette proposition après deux exercices déficitaires. Philippe LESCURE précise qu'il y aurait vraisemblablement un réajustement financier sous forme de « ticket d'entrée », prenant en compte les avantages financiers dont la Ligue IDF a bénéficié sur ces deux premières années.

Philippe LESCURE suggère que le même schéma soit proposé à la Ligue Côte d'Azur, dans le cadre de la nouvelle organisation du Triathlon de Nice, la Fédération ayant conventionné là aussi avec Sportys. Cette proposition fait réponse à Jean-Michel BUNIET qui pointe une disparité entre les Régions, au regard de l'organisation Parisienne.

Le Bureau valide à la majorité (une abstention) l'orientation de principe proposé par le Président, pour les organisations de Paris et Nice.

#### 4.5 Taxe de Formation / Droits d'accès D1-D2

Frank BIGNET présente un document déclinant le dispositif permettant de calculer et d'appliquer une taxe de formation la plus juste, s'inscrivant comme un droit d'accès aux Divisions 1 ET 2, en Triathlon et Duathlon, pour les clubs n'ayant pas obtenu le label « Ecole de Triathlon \* ou \*\* ». Le terme de « Droit d'accès » est préféré à celui de « Taxe formation » par le Bureau Directeur. Ce changement d'appellation entraînera une modification dans la RGF, présentée dès le lendemain en CD pour validation.

L'estimation du coût de fonctionnement d'une « Ecole de Triathlon \*\* » s'élève à 10 250 € sur une année, et à 3 175 € pour une « Ecole de Triathlon \* ».

La proposition de droits d'accès, valable pour le triathlon et le duathlon, est la suivante :

	Nature du club	Montant du droit d'accès
DIVISION 1	Club « Ecole de Triathlon*** »	0 €
	Club « Ecole de Triathlon** »	0 €
	Club « Ecole de Triathlon* »	7000 € *
	Club « Non labellisé »	10000 €

\* Une grande majorité des clubs de D1 qui ne rempliraient pas les critères permettant d'être labellisé «Ecole de Triathlon\*\*» pourraient malgré tout remplir les critères permettant d'être labellisé « Ecole de Triathlon\*».

	Nature du club	Montant du droit d'accès
DIVISION 2	Club « Ecole de Triathlon*** »	0 €
	Club « Ecole de Triathlon** »	0 €
	Club « Ecole de Triathlon* »	0 €
	Club « Non labellisé »	3000 €

Le Bureau Fédéral valide cette proposition à l'unanimité et la soumettra au CDF.

Frank BIGNET émet la possibilité de flécher une partie des produits liés à ces droits d'accès vers la pratique jeune. Philippe LESCURE pense qu'il n'y a pas lieu de flécher les produits mais précise que le Bureau tiendra compte de ces produits supplémentaires, lors de l'élaboration du budget prévisionnel pour des actions en direction de la pratique jeune.

#### 4.6 Développement Durable

Jean-Michel BUNIET fait part du projet en cours de signer une convention, lors du Salon des Maires, qui se déroulera fin novembre à Paris, avec LDE, afin d'afficher le label « Triathlon Durable ». Cette action s'inscrit en parallèle à la démarche du CNOSF, lors de ce même événement, qui réaffirmera sa volonté de valoriser le Développement Durable.

#### 4.7 Triathlon au féminin – Calendrier de la réforme

Jean-Michel BUNIET précise que ce projet sera présenté par Valérie DELAGRANGE au Comité Directeur du 16 octobre 2010.

#### 4.8 Secteur Handisports

Jean-Michel BUNIET présente le projet de convention, sur le droit d'utilisation d'image, que signera la F.F.TRI. avec « Les production de l'Ange / LP2A », concernant deux films documentaires de création, portant sur le sport et le handicap.

#### 4.9 Iron Kid

Philippe LESCURE fait part au Bureau d'une rencontre avec le DG de Sportys, qui est favorable à une convention avec la F.F.TRI. concernant l'Iron Kid. Ce point doit être abordé par Sportys avec Mac Donald, dans le cadre de leur convention de partenariat.

#### **4.10 Suivi médical des Athlètes de D1**

François LHUISSIER, qui s'est joint au Bureau, présente un document relatif à la surveillance médicale des athlètes de D1. Il rappelle les décisions validées lors d'un Comité Directeur, en 2008, précisant le cadre réglementaire de ce suivi, et le contenu très proche de celui du Ministère. Il souligne les difficultés pour les Clubs de D1 à s'engager dans la mise en place de ce suivi. François LHUISSIER précise que le coût annuel de ce suivi s'élève à 155 € environ. Il rappelle que dans le cadre de la RGF, ce suivi sera rendu obligatoire à compter de 2013. Les Clubs, et principalement en triathlon, sont farouchement opposés à l'obligation de cet accompagnement médical, invoquant le coût élevé et la complexité du dispositif.

François LHUISSIER souhaite savoir si le CD réaffirme sa volonté de voir la mise en place de ce suivi. En cas de confirmation de la part du CD, il proposera, sans mettre en danger la santé de l'athlète, un allègement du suivi eu supprimant certains examens concernant la « performance » et un allègement du dispositif concernant les athlètes inscrits sur liste de haut niveau, qui réalisent déjà ces examens dans le cadre du suivi médical imposé par le Ministère chargé des sports.

Philippe LESCURE propose que ce dispositif soit à nouveau présenté au Comité Directeur. Dans le cadre d'une réunion thématique qui pourrait se dérouler avec les Présidents de Club de D1 au premier trimestre de chaque année, ce point pourrait être à nouveau abordé. Il est proposé au DTN de participer à cette rencontre.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

\*\*\*\*

**Philippe LESCURE**  
**Président**

**Patrick SOIN**  
**Secrétaire Général**

## **BUREAU DIRECTEUR TELEPHONE**

**Mercredi 17 Février 2010**

**18H30**

**Présents** : Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Michèle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.

**Excusés** : Guillaume FRITSCH, Françoise HUOT-JEANMAIRE.

\*\*\*\*\*

Le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Bureau Directeur. Le Bureau Directeur exprime son soutien à Dominique SAGARY qui vient de perdre son fils, Julien. Plusieurs personnes de la Fédération et de la Ligue Nord Pas-de-Calais seront présentes aux obsèques le 18 février.

### **1. Bilan Assemblée Générale 2009 et projection Assemblée Générale 2010**

AG 2009 : Philippe LESCURE remercie à nouveau Patrick LORIGNY et sa ligue pour l'accueil réservé lors de cette AG. Les échanges et les débats ont été très positifs.

AG 2010 : La possibilité de tenir une Assemblée Générale le week-end du 20 février 2011 en Côte d'Azur a été confirmée par Elisabeth BARRAUD, Présidente de la Ligue Côte d'Azur.

### **2. Pénalités de mutation**

La F.F.TRI. a été saisie lors de l'AG et depuis, par courrier, de différentes demandes concernant l'application d'une pénalité de 75 € pour toute demande de mutation « hors période ». Dans la majorité des cas, il s'agit de demande de mutation qui ont été envoyées dans les délais aux ligues et non à la F.F.TRI.. Jean-Michel BUNIET fait savoir qu'il n'en a pas encore envoyé de courrier, mais qu'il a également six cas identiques dans sa ligue (Nord Pas-de-Calais).

Les ligues concernées ayant attesté avoir reçu les demandes de mutation dans les délais les membres du BDF décident à la majorité de ne pas appliquer de pénalités pour :

- les 26 cas présentés par courrier (ligues Ile de France, Pays de la Loire, Bretagne, Aquitaine)
- et les 6 cas de la ligue Nord Pas-de-Calais.

Il est rappelé que les frais de dossier de 20€ et les éventuels frais de mutation et/ou frais de mutation restent dûs.

### **3. Information sur le Championnat de France Jeunes**

Le projet d'évolution du championnat de France Jeunes de Triathlon présenté et validé en BDF en septembre 2009 et en CDF téléphoné à la mi-octobre 2009 proposait d'introduire les classements par équipe sur chaque course des Championnats de France Jeunes de Triathlon.

Cette nouvelle disposition n'ayant pas été retranscrite dans la Réglementation Sportive ni dans le cahier technique correspondant, l'organisateur du Championnat de France Jeunes de Triathlon (lieu = Pierrelatte) a été étonné de la demande de mise en place d'un classement équipe par course, en plus du classement club déjà existant mais s'effectuant quant à lui au cumul des points marqués sur l'ensemble des courses par tous les participants (filles et garçons) d'un même club.

Afin d'éviter à nouveau cette confusion, le DTN souhaite connaître la position du BDF sur la suite à donner à un projet validé :

- Est-ce au porteur du projet de mesurer les évolutions sur les différents secteurs ?
- Est-ce à chaque Commission de mesurer les évolutions à apporter dans son champ d'intervention ?

La 2ème démarche est adoptée par le BDF.

#### **4. Convention nationale Sportys / F.F.TRI.**

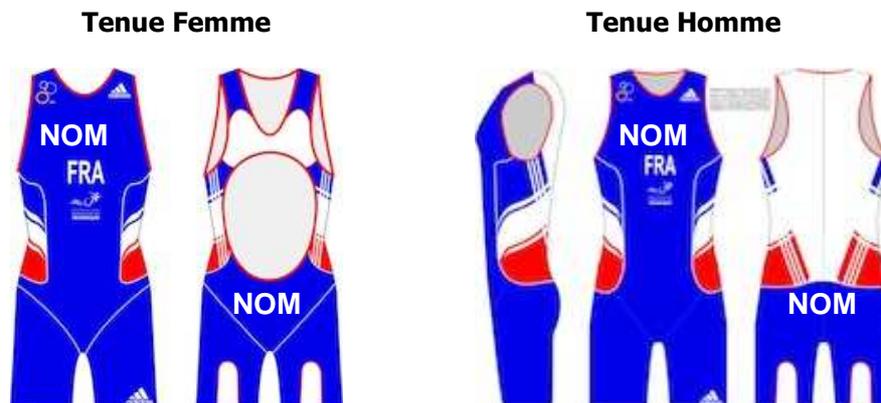
En préparation de la réunion qui aura lieu le 19 février, Philippe LESCURE ajoute que, suite à l'Assemblée Générale, des échanges informels ont eu lieu. La société Sportys souhaite que la F.F.TRI. étudie la possibilité de mise en place d'une convention nationale. Cette réunion permettra donc de faire le point et d'étudier les perspectives d'évolution. Cette convention définirait les droits et obligations des deux parties, définirait les paramètres, les agréments et les contreparties. Le Président souhaite connaître l'avis du BD sur le sujet.

Les membres du BD sont majoritairement favorables à la mise en place d'une convention.

#### **5. Tenues Groupes d'âges / Règles ETU/ITU**

Bernard SAINT-JEAN précise que le règlement ITU relatif aux tenues « Groupes d'Âges » édité le 23 janvier dernier impose sur les tenues le nom de famille, le nom du pays et le logo de l'ITU.

Le BDF du 4 février dernier a validé le fait de ne pas rendre obligatoire les tenues « Equipes de France » en 2010 et rappelle que la F.F.TRI. tient à la disposition de chacun des tenues parfaitement adaptées au règlement ITU et qu'il est possible de se les procurer auprès du siège fédéral en complétant le bon de commande correspondant. Après acquisition de la tenue, l'impression du nom de famille sur le torse et les fesses est à réaliser par le concurrent sur la base de la norme du règlement ITU.



Philippe LESCURE demande une traduction rapide du règlement ITU relatif aux tenues Groupes d'Âges afin que les groupes d'âges puissent se déplacer sur les épreuves internationales en toute connaissance de cause.

L'information sera publiée sur le site Internet fédéral ainsi que dans les newsletters fédérales.

## 6. Ligue de Bretagne

Pass journée : Suite à la demande formulée par le CDF du 7 février dernier, la ligue de Bretagne a été interrogée par courrier sur le non retour et le non paiement des pass journée 2009. La Présidente reconnaît une erreur de la ligue dans le non retour des pass journée. Elle fera une réponse écrite en effectuant une proposition pour régler et solutionner cette situation qui n'est pas acceptable.

Animathlon : L'organisateur de Plouay a précisé sur son bulletin d'inscription que les épreuves développées étaient référencées en « pratique animation » alors qu'elles ne répondent pas aux caractéristiques d'une animation, notamment pour ce qui concerne le caractère strictement non compétitif excluant les classements, le chronométrage. Un courrier demandant le respect et la stricte application de la réglementation fédérale sera transmis à la ligue de Bretagne.

## 7. Représentation sur les épreuves internationales / réunions internationales

Frank BIGNET annonce qu'aucun athlète ne sera envoyé sur le championnat d'Europe de Triathlon LD en Espagne car cette épreuve est trop rapprochée d'autres échéances plus importantes. Sur un point de vue politique, Denis JAEGER précise qu'il n'est pas positif que la France ne soit pas représentée. A l'avenir, Philippe LESCURE demande que le DTN informe le BDF si un cas similaire se reproduit.

Le DTN précise que les modalités de sélection ont été validées par le Vice-président en Charge de la Vie Sportive et que le Championnat d'Europe de Triathlon LD n'a jamais été un objectif sportif retenu par la fédération. Frank BIGNET invite Denis JAEGER, membre de l'Executive Board de l'ETU, à informer les autres membres de l'ETU du manque de compatibilité entre le calendrier ETU et celui de l'ITU. 2 exemples en 2010 :

- Le Championnat du Monde de Triathlon LD a lieu 4 semaines après le Championnat d'Europe sur les mêmes distances (4/120/30).
- Le Championnat du Monde de Triathlon U23 a lieu 2 semaines après le Championnat d'Europe U23.

Label	Lieu	Date	Représentant fédéral
Championnat du Monde Universitaire	VALENCE / Espagne	29 mai 2010	Cédric GOSSE (à confirmer)
Championnat d'Europe de Duathlon	NANCY / France	1 et 2 mai 2010	Philippe LESCURE
Championnat d'Europe de Triathlon et Congrès ETU	ATHLONE / Irlande	3 et 4 juillet 200	Denis JAEGER, Dominique FRIZZA, Bernard SAINT-JEAN
Championnat du Monde de Triathlon LD	IMMENSTADT / Allemagne	31 juillet 2010	Denis JAEGER
Championnat du Monde de Duathlon	EDIMBOURG / Grande-Bretagne	3 septembre 2010	Dominique FRIZZA
ITU World Championships	BUDAPEST / Hongrie	11 et 12 septembre 2010	Philippe LESCURE, Denis JAEGER, Patrick SOIN, Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN

## **8. Contrat TV**

SPORT+ a d'ores et déjà fait savoir qu'elle souhaite renouveler le contrat TV pour les deux prochaines années, jusqu'au Jeux Olympiques et qu'elle souhaite optimiser la communication.

Philippe LESCURE souhaite une proposition écrite de Sport+ afin de pouvoir l'étudier en BD. Par ailleurs, le Président LESCURE souhaite qu'un courrier soit envoyé à France Télévision afin de convenir d'un rendez-vous.

## **9. Triathlon de Paris**

Concernant le parrainage, Bernard SAINT-JEAN évoque Nathalie SIMON qui est actuellement très médiatisée. Elle est par ailleurs elle-même triathlète et est présente dans la presse féminine. Le BDF est favorable au parrainage du Triathlon de Paris par Nathalie SIMON.

Une réunion aura lieu le 11 mars prochain.

## **10. Journée du mouvement sportif**

Cette journée aura lieu le 25 septembre. Il sera demandé à Cédric GOSSE s'il peut assurer le relais auprès des ligues régionales. Une réunion de la Commission Nationale de Développement et d'Animation Territoriale aura lieu le 6 mars, Jean-Michel BUNIET précise que le sujet y sera abordé.

## **11. Lyonnaises des Eaux**

Un petit-déjeuner de travail a eu lieu le 16 février avec les représentants de LDE. Les relations sont très bonnes et des hypothèses d'évolution ont été évoquées, avec des augmentations en termes d'accompagnement financier.

Conformément à la demande exprimée lors de la réunion du BDF du 4 février dernier, la question de la taxe d'apprentissage et de son éventuel fléchage partiel pour assurer le financement de notre formation DEJEPS a été évoquée. Une évolution sur le sujet semble possible et doit être étudiée.

## **12. Création du groupe de travail « droit additionnel pour épreuves à droits d'inscription élevés »**

L'Assemblée Générale Fédérale du 6 février 2010 a validé le principe d'un droit additionnel pour les épreuves à droits d'inscription élevés applicable pour la saison 2010-2011 mais elle n'a pas validé les modalités de calcul présentées et a souhaité qu'une nouvelle proposition lui soit présentée au cours d'une Assemblée Générale téléphonée.

Le BDF nomme le groupe de travail suivant pour effectuer une nouvelle proposition et le place sous la responsabilité du Trésorier Général :

- M Denis JAEGER, Trésorier Général
- M Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général Adjoint
- M Gérald IACONO, Président de la Commission Nationale Financière et membre du CDF
- M Daniel BAZOGE, Président de la Ligue des Pays de la Loire
- M Jean-Michel BUNIET, Président de la Ligue du Nord Pas-de-Calais et membre du CDF
- M Pierre BIGOT, membre du CDF

### **13. Points d'informations**

- Affaires internationales :

Denis JAEGER précise qu'il rencontrera le 6 mars prochain à Strasbourg, le directeur général de la fédération suisse de Triathlon et la Présidente de la Fédération allemande, pour un échange sur les différents modes de fonctionnement de ces 3 fédérations.

- Agences de voyage :

Denis JAEGER précise qu'il rencontrera le 19 février au siège fédéral trois agences de voyage dans le but de discuter les conditions proposées pour la gestion de nos déplacements.

Philippe LESCURE clôture la séance et remercie les membres du BD de leur participation.

\*\*\*\*

**Philippe LESCURE**  
**Président**

**Patrick SOIN**  
**Secrétaire Général**

## **BUREAU DIRECTEUR FEDERAL TÉLÉPHONÉ**

### **17 JUIN 2010 – 18h30/20h00**

#### **Présents**

Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.

**Absents excusés** Michelle MONSERAT, Patrick SOIN.



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

#### **1. Conciliation club de METZ / F.F.TRI.**

La F.F.TRI. a reçu ce jour une demande de conciliation du CNOSF formulée par le Président du club de Metz pour contester la décision de la Commission Nationale Sportive (CNS), laquelle avait confirmé la décision du jury d'appel réuni à CHATEAUROUX le 5 avril 2010, et donc maintenu le carton rouge attribué à Sergio SYLVA.

L'audience de conciliation aura lieu le 30 juin prochain au CNOSF.

#### **2. Ligue de Lorraine – demande d'aide exceptionnelle**

Les membres du BDF ont été destinataires du courrier adressé par le Président Jean-Claude ZIENKIEWICZ demandant une aide fédérale de 3000 € pour la réalisation de l'opération LORRAINE TOUR TRIATHLON.

Les membres du BDF précisent que l'Assemblée Générale Fédérale n'a pas validé de ligne budgétaire particulière pour aider financièrement les projets des ligues régionales, l'aide fédérale étant ciblée précisément sur l'aide à la professionnalisation des ligues.

Le BDF salue l'initiative mise en place par la ligue de Lorraine, mais précise qu'aucune aide financière fédérale ne peut y être affectée.

#### **3. Proposition du nouvel assureur pour les 4 saisons à venir**

Depuis le dernier Comité Directeur, le groupe de travail « assurance » a pu finaliser ses travaux et a proposé aux membres du BDF de valider la proposition d'ALLIANZ plutôt que celle du GAN, financièrement plus intéressante.

Les membres du BDF valident à l'unanimité la proposition du groupe de travail. Cette proposition sera soumise aux membres du Comité Directeur Fédéral pour validation le 26 juin prochain à 10h00.

#### **4. Procédure budgétaire**

Ce sujet est reporté à un prochain BDF.

#### **5. Grilles de prix et « licences professionnelles »**

Certaines organisations, comme Nice et Niederbronn, réservent la grille de prix aux athlètes titulaires d'une « licence professionnelle », or la F.F.TRI. ne délivre aucune « licence professionnelle ».

Les membres du BDF proposent à la Commission Nationale de la Réglementation de préciser dans la Réglementation Sportive que tous les athlètes inscrits sur une course aient accès à la grille de prix associée, sans possibilité de la réserver à une catégorie d'athlètes.

## **6. Proposition d'invitation Triathlon de Paris**

Les membres du CD et les Présidents de Ligue seront invités au Triathlon de Paris. Une invitation à assister à cette opération, et à participer à sa mise en place (pour ceux et celles qui le souhaitent) sera envoyée très prochainement.

## **7. Triathlon de Paris**

Le village se situera au même endroit que le village de la FIFA actuellement installé sur les fontaines du Trocadéro. Il s'agit d'un très bel emplacement.

Cédric GOSSE précise que le village actuel est au bénéfice de l'opération Coupe du Monde qui a eu lieu au Trocadéro. Nous ne pourrions pas disposer du même dispositif l'année prochaine ou alors en le payant. Mais cela nécessitera de bien y réfléchir car le réceptif sera d'une très grande qualité.

Il y a actuellement 1650 inscrits pour la course Open et il reste quelques semaines pour attirer encore davantage de participants.

Le programme est actuellement en cours d'élaboration, il paraîtra dans le prochain TRIATHLETE MAGAZINE.

Notre trente millième licenciée, Madame Laetitia GOMES, du club U.A. TARBES (ligue Midi-Pyrénées), a été invitée à participer à la course Open. Etant toute jeune maman, elle a décliné l'invitation à courir mais elle a confirmé sa présence sur l'événement.

## **8. Proposition de réorganisation des secteurs Marketing et Communication**

Afin d'optimiser le fonctionnement des secteurs Communication et Marketing, distincts l'un de l'autre actuellement, Frank GASQUET propose aux membres du BDF de fusionner ces deux secteurs et d'en proposer la responsabilité à Paul Farell COUCHE.

Les membres du BDF valident cette proposition à l'unanimité.

L'embauche d'une personne supplémentaire pour gérer notamment la partie « Internet » est prévue pour le 1<sup>er</sup> novembre 2010.

## **9. Congrès ITU – Budapest – 10 septembre 2010**

Le congrès ITU se tiendra le 10 septembre prochain à Budapest, en Hongrie.

Les représentants fédéraux participant à ce congrès sont Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT et Denis JAEGER.

## **10. Courrier du Comité Départemental de Vendée (85)**

Le Président du Comité Départemental de Vendée a transmis à la F.F.TRI. une copie d'un courrier adressé aux clubs vendéens concernant la participation aux épreuves non agréées par la F.F.TRI..

Bien que ce courrier ait été dicté par la seule volonté de défendre les intérêts des épreuves agréées par la F.F.TRI., quelques imprécisions ou inexactitudes ont été relevées, et une demande de rectification sera très prochainement adressée au Président du Comité Départemental de Vendée.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

\*\*\*\*\*

**Philippe LESCURE**  
**Président**

**Patrick SOIN**  
**Secrétaire Général**

**BUREAU DIRECTEUR FEDERAL**  
**19 MARS 2010 – 16h30/20h00**  
**20 MARS 2010 – 8h30/12h00**  
**PARIS**

**Présents**

Frank BIGNET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE (samedi matin), Françoise HUOT JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.

**Absents excusés** Jean-Michel BUNIET, Frank GASQUET



Philippe LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Bureau Directeur Fédéral (BDF).

## **1 Administration**

### **1.1 Point licences**

La F.F.TRI. recense au 18 mars 2010 29.028 licences contre 26.951 l'an passé au même moment.

La F.F.TRI. recense 630 clubs affiliés au 18 mars contre 614 à la clôture de la saison précédente.

Philippe LESCURE propose que le 30.000ème licencié soit invité sur l'épreuve de Paris ou La Baule et qu'une opération de communication soit mise en place. Les membres du BDF valident cette proposition à l'unanimité.

### **1.2 Licences par internet – V2**

Un devis a été fourni tardivement par ISIMEDIA et le calendrier prévisionnel ne répond pas à nos objectifs. Un calendrier « optimisé » doit nous être proposé en milieu de semaine prochaine.

Le Président LESCURE n'est pas satisfait par ce retour et insiste sur le fait que la version 2 de la demande de licence par Internet doit être prête à temps et fonctionner de manière satisfaisante. Il rappelle que la F.F.TRI. a une obligation de résultat et encourage vivement les personnes en charge de ce dossier à faire le nécessaire pour faire avancer rapidement les travaux.

Patrick SOIN précise qu'il a la volonté de faire valider très rapidement un devis afin que le dispositif puisse être mis à disposition pour test le plus rapidement possible.

### **1.3 Certificat médical : saisie informatique et support licence**

Considérant que le certificat médical déposé avec la demande de la licence est valable pour toute la saison sportive (hors production en cours d'année d'un certificat médical de contre-indication à la pratique du triathlon) ;

Considérant que la présence sur le support-licence de la date à laquelle le certificat médical a été établi pouvait être source de difficultés pour nos licenciés souhaitant accéder à des courses hors stade, notamment lorsque le certificat médical date de plus d'un an sans pour autant que la saison sportive de la F.F.TRI. ne soit arrivée à son terme ;

Considérant que le nom du médecin ayant établi le certificat médical déposé peut, en cas de besoin, être retrouvé par la ligue régionale qui conserve ce document ;

- **Il est proposé de supprimer du support licence les mentions NOM DU MEDECIN et DATE DU CERTIFICAT MEDICAL n'est donc conservée que la mention « compétition » ou « entraînement)**
- **Il est proposé de supprimer l'obligation de saisie du nom du médecin et de la date à laquelle le certificat médical a été établi (pour une demande par Internet et pour une saisie sur ISIATHLON)**

Ces deux propositions sont validées à l'unanimité par les membres du BDF.

#### **1.4 Remplacement Audrey GANDELIN**

Audrey GANDELIN sera en congé maternité à partir du mois de juin. Un remplacement sera mis en place de juin à octobre 2010 dans le cadre d'un contrat à durée déterminée.

#### **1.5 Organisation du BDF à Nancy**

Le prochain BDF est prévu à Nancy, à l'occasion des championnats d'Europe de Duathlon. Le BDF aura lieu le vendredi 30 avril de 14h à 19h et le samedi 1<sup>er</sup> mai, si nécessaire, de 8h à 11h.

#### **1.6 Projet d'ordre du jour du Comité Directeur du 29 mai 2010**

Le projet d'ordre du jour du CDF du 29 mai sera complété à l'occasion du BDF prévu à Nancy.

#### **1.7 Séminaire des Présidents de Ligue à Toulouse**

Ce séminaire est prévu les 19 et 20 novembre à l'hôtel Mercure de Toulouse.

Concernant l'ordre du jour, les thèmes suivants sont annoncés :

- procédure budgétaire fédérale
- les assurances fédérales
- l'évolution des droits de licences manifestation

Par ailleurs, il sera demandé aux Président(e)s de ligues de faire connaître les projets innovants qu'ils ont mis en place cette année, et deux ou trois de ces projets seront présentés lors de ce séminaire.

#### **1.8 Validation du tableau des représentations fédérales**

Cédric GOSSE, Vice Président en charge des relations avec les ligues, retenu par d'autres obligations, ne pourra finalement pas se rendre à VALENCE (Espagne) le 29 mai prochain pour le Championnat du Monde Universitaire.

Les autres déplacements prévus lors du BDF du 17 février dernier sont confirmés.

<b>Label</b>	<b>Lieu</b>	<b>Date</b>	<b>Représentant fédéral</b>
Championnat d'Europe de Duathlon	NANCY / France	1 et 2 mai 2010	Philippe LESCURE
Championnat d'Europe de Triathlon et Congrès ETU	ATHLONE / Irlande	3 et 4 juillet 200	Denis JAEGER, Dominique FRIZZA, Bernard SAINT-JEAN
Championnat du Monde de Triathlon LD	IMMENSTADT / Allemagne	31 juillet 2010	Denis JAEGER
Championnat du Monde de Duathlon	EDIMBOURG / Grande-Bretagne	3 septembre 2010	Dominique FRIZZA
ITU World Championships	BUDAPEST / Hongrie	11 et 12 septembre 2010	Philippe LESCURE, Denis JAEGER, Patrick SOIN, Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN

### **1.9 Proposition de suppression de la garantie facultative Individuelle Accident associée au pass journée**

Les organisateurs ont l'obligation de souscrire des garanties d'assurance couvrant la Responsabilité Civile des « pratiquants du sport », qu'ils soient licenciés ou non, mais pour ce qui concerne la garantie Individuelle Accident deux cas de figure peuvent se présenter :

1) L'organisateur est une association sportive ou une fédération sportive : dans ce cas, l'article L.321-4 du Code du Sport s'applique, c'est à dire qu'il n'y a pas d'obligation de proposer une garantie Individuelle Accident, mais il y a une obligation d'informer les participants « *de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer* ».

2) L'organisateur n'est ni une association sportive ni une fédération sportive : dans ce cas il n'y a pas d'obligation de proposer une garantie Individuelle Accident et les textes ne prévoient pas explicitement d'obligation d'information des pratiquants en la matière.

Considérant qu'il n'y a aucune obligation légale à proposer aux non licenciés une garantie Individuelle Accident ;

Considérant que la suppression de cette garantie permettrait de simplifier le dispositif de gestion des pass journée (absence d'obligation de communiquer un résumé des conditions d'assurance, absence de gestion des refus de garantie Individuelle qui ne pouvait être que facultative) ;

Considérant que la suppression de cette garantie permettrait de simplifier le formulaire pass journée et d'en faciliter la distribution ;

- **Il est proposé de supprimer la garantie facultative Individuelle Accident associée au pass journée, et ce uniquement à partir du 1er novembre 2010**

Cette proposition est validée à l'unanimité par les membres du BDF.

L'organisateur d'une manifestation sportive étant tenu à une **obligation générale de sécurité à l'égard des participants**, les mentions suivantes seront présentes sur le formulaire pass journée 2011 :

**ASSURANCE** : Le soussigné est informé :

- qu'il bénéficie, dans le cadre de la présente manifestation, des garanties prévues au contrat d'assurance de responsabilité civile souscrit par la F.F.TRI. auprès de .....
- que le Pass journée ne comprend aucune garantie d'assurance de personne ;
- qu'il peut être de son intérêt de souscrire, auprès de l'assureur de son choix, un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.

**INFORMATIQUE ET LIBERTES** : J'accepte de recevoir par courriel ou courrier postal des informations de la F.F.TRI. et/ou des offres commerciales préférentielles de la part des partenaires de la F.F.TRI.  OUI  NON

**SIGNATURE DU PARTICIPANT :**

### **1.10 Mise en concurrence assurances**

Le contrat d'assurance arrive à échéance à la fin de la saison. La mise en concurrence qui nous permettra de choisir un assureur pour les quatre prochaines années dès que le cahier des charges élaboré avec le courtier MARSH sera mis à jour avec la décision de suppression de la garantie Individuelle Accident des pass journée.

Le cahier des charges sera transmis pour avis au Trésorier Général, au Secrétaire Général et à leurs adjoints.

MARSH pourra consulter tous les assureurs, sauf ALLIANZ qui a fait savoir en fin de saison dernière qu'il souhaitait pouvoir effectuer une proposition sans passer par un intermédiaire. La F.F.TRI. transmettra donc directement à ALLIANZ le cahier des charges et les documents annexes nécessaires pour établir une proposition de contrat.

Le Président LESCURE précise que le choix du nouvel assureur devra être validé par le CDF du 29 mai prochain.

### **1.11 Demande de remise de la pénalité financière pour mutation « hors période »**

Depuis la dernière réunion de BDF, le 17 février, de nouvelles demandes de remise de la pénalité financière pour mutation « hors période » ont été enregistrées.

Compte tenu du dépôt tardif de ces demandes, les membres du BDF décident à l'unanimité de ne pas accorder de remise de pénalité. Un courrier en ce sens sera transmis et précisera par ailleurs que les messages adressés par les clubs et les ligues régionales au sujet de l'application de cette pénalité financière ont été entendus par l'Assemblée Générale Fédérale qui a décidé de supprimer la période de mutation à compter de la saison sportive à venir (novembre 2010).

## **2 Communication/Marketing**

### **2.1 Résultats des Grandes Epreuves**

Les résultats des Grandes Epreuves sont disponibles après l'épreuve directement sur le site Internet du chronométreur de l'épreuve.

### **2.2 Soirée Adidas**

La F.F.TRI. a pour projet d'organiser en novembre prochain une « soirée des champions » dans le nouveau magasin Adidas sur les Champs Elysées.

Les objectifs de cet événement sont les suivants :

- Entretien des relations avec les partenaires dans un cadre moins formel
- Mettre en place des relations privilégiées avec les médias pour optimiser le réseau de communication
- Créer un esprit d'appartenance autour de l'Équipe de France dans la perspective olympique
- Réaliser une opération de communication

### **2.3 Site Internet et refonte du site Internet**

Le site Internet fédéral doit être un outil interne et externe, utilisable par tous. Le site actuel ne répond pas à tous nos besoins et une refonte est programmée sous forme de portail avec renvoi vers plusieurs sous-sites : Pôle Adhésion, Pôle Information, Pôle Triathlon de Paris, Pôle Actualités, Pôle de Service.

Un chiffrage de l'opération et un calendrier seront présentés au BDF du 29 avril.

Frank BIGNET a soumis l'idée de créer un site Internet dédié au pôle de Montpellier pour faciliter la communication interne et externe de cette structure fédérale, d'autant plus qu'un cadre à proposer de l'animer. Le DTN se rapprochera de Frank GASQUET, absent excusé ce jour, pour évoquer ce sujet.

## 2.4 Nouveaux outils de communication

La F.F.TRI. a profité du changement de logo pour renouveler toutes ses affiches et toutes ses plaquettes de présentation : Equipe de France, Duathlon, Triathlon...



La F.F.TRI. a également mis en place de nouvelles banderoles et oriflammes, ainsi qu'une tente gonflable, une arche gonflable et un mur d'image.



Le Président LESCURE demande que des pin's avec le nouveau logo puisse être fabriqués. Des devis seront demandés.

## 2.5 Championnat de France LD de Triathlon – Dijon – Diffusion TV

L'organisateur du Championnat de France de Triathlon Longue Distance fait savoir que l'exclusivité de diffusion TV accordée à SPORT+ ne permettra pas à France 3 Bourgogne de diffuser l'intégralité de l'événement.

Le Président LESCURE précise que France 3 « national » n'a pas souhaité, contrairement à SPORT+, s'engager contractuellement pour la diffusion de nos grands prix et championnats de France, il ne sera donc pas question de remettre en cause le contrat avec SPORT+.

## **3 Finances**

### **3.1 Suivi budgétaire**

Denis JAEGER attire l'attention des membres du BDF sur le fait que les réunions de Comité Directeur Fédéral (CDF) coûtent cher, davantage que par le passé. Le Président LESCURE précise que les réunions de CDF se tiennent dans de meilleures conditions, tant sur le plan technique (projection, micro) que sur le plan logistique en privilégiant l'accessibilité et l'unicité de lieu (restauration, hébergement, lieu de réunion), ce qui permet au CDF de travailler sereinement et efficacement. Par ailleurs, il est précisé que les CDF initialement prévus sur un jour et demi se tiendront dorénavant sur un jour uniquement, ce qui permettra d'économiser une nuitée.

Le suivi budgétaire présenté n'appelle à ce jour pas d'autre remarque.

### **3.2 Créances**

Bernard SAINT-JEAN présente le tableau de suivi des créances. Le Président LESCURE demande l'envoi de courrier recommandé avec accusé de réception pour réclamer le paiement des sommes dues si le paiement n'est pas effectué après une simple relance téléphonique.

### **3.3 Revalorisation salariales**

Une première réunion sur le sujet a eu lieu entre les directeurs, le Secrétaire Général et le Trésorier Général. Denis JAEGER propose aux membres du BDF un tableau des revalorisations salariales applicables à partir du mois de mai 2010. Le tableau des revalorisations salariales est adopté à l'unanimité par les membres du BDF.

### **3.4 Droits d'agréments additionnels et AG téléphonée**

L'Assemblée Générale Fédérale du 6 février 2010 a adopté le principe d'application d'un droit d'agrément additionnel pour les épreuves à droits d'inscription élevés et a demandé à adopter les modalités de calcul de ce droit additionnel au cours d'une Assemblée Générale téléphonée.

Le Président LESCURE a nommé un groupe de travail pour effectuer une proposition en ce sens et mesure la difficulté à proposer un dispositif pertinent. Le Président LESCURE considère qu'une Assemblée Générale Téléphonée ne permet pas un débat vraiment constructif sur un tel sujet. Il préconise de proposer à l'AG téléphonée du samedi 10 avril 2010 de reporter l'étude dans un nouveau calendrier. Cette refonte des droits d'organisation serait à l'étude courant 2010 puis débattue lors du Séminaire des Président(e)s de Ligues à Toulouse, puis présentée au CD de janvier et à l'AG début 2011.

Ce projet porterait sur une refonte globale des droits de licence manifestation. Cette proposition devra être validée par l'AG téléphonée.

Cette proposition est adoptée par les membres du BDF à l'unanimité.

L'Assemblée Générale téléphonée sera maintenue et cette proposition sera effectuée à ce moment-là. Elle aura lieu le samedi 10 avril à 10h et l'ordre du jour est défini comme suit : « proposition de droits d'agréments additionnels ».

## **4 Vie Sportive**

### **4.1 Triathlon de Paris**

L'organigramme est fixé de manière définitive et sera transmis aux membres du BDF. Deux nouveaux secteurs ont été créés : « gestion des bénévoles » et « développement durable ».

La ville de Paris a redonné son accord en termes de subvention. Philippe LESCURE précise qu'il sollicitera auprès de Monsieur Jean VUILLERMOZ, maire adjoint chargé des sports, une subvention exceptionnelle pour

2010 et précise également qu'un rendez-vous avec le Président de la région Ile de France est également prévu.

En ce qui concerne les finances, les devis pour toutes les prestations sont en train d'être réceptionnés. L'ensemble des coûts pourra être soumis au trésorier prochainement.

668 participants sont actuellement inscrits, soit plus de 400 inscriptions de plus par rapport à l'an passé après semaines d'ouverture de l'inscription en ligne.

L'ouverture du site Internet aura lieu à la fin du mois de mars. Un profil Facebook est ouvert et est alimenté régulièrement.

Au niveau du marketing, des points sont régulièrement réalisés avec Sportys.

Des communiqués de presse ont été envoyés. Le plan de communication a été validé par Blanco Negro et Sportys. La conférence de presse aura lieu le 6 mai, à 10h. L'accord de l'an passé est renouvelé avec Triathlète Magazine.

Le maire adjoint chargé des sports, Monsieur Jean VUILLERMOZ, a souligné le fait que plus une seule course cycliste n'avait été autorisée dans Paris intra-muros depuis plusieurs années et demande à la F.F.TRI. de parfaitement sécuriser le circuit cycliste.

Sur le plan technique des réunions ont lieu tous les mois chez Sportys.

Denis JAEGER regrette de ne pas entendre davantage parler du triathlon de Paris 2010 et de devoir attendre la fin du mois de mars pour avoir accès au site Internet complet de cette épreuve. Le Président LESCURE demande que le calendrier de mise en place de la communication soit accéléré.

#### **4.2 Convention F.F.TRI. / Audencia La Baule**

Le projet de convention F.F.TRI. / Audencia la Baule a été adressé par email aux membres du BDF pour avis.

Les membres du BDF demandent de préciser une partie de l'article 6 « communication et sponsoring », aucune compensation financière ne pouvant être négociée pour une quelconque exclusivité sectorielle prévue avant la date limite indiquée dans les cahiers des charges du Grand Prix LDE.

Par ailleurs, il est demandé qu'Audencia La Baule s'engage à respecter les cahiers généraux techniques et financiers édictés par la F.F.TRI..

Le Président LESCURE précise que cette convention fixe une orientation et marque la volonté des deux parties à travailler ensemble. Philippe LESCURE propose de la signer dès lors que les amendements demandés par le BDF auront été intégrés.

#### **4.3 Rôle et mission des CTN sur les grandes épreuves fédérales**

Le DTN, Frank BIGNET, présente dans un souci de transparence le rôle et les missions des CTN en déplacement sur les grandes épreuves fédérales :

- 1°) Mission de coopération avec le secteur recherche (mesures, chronométrages, etc.)
- 2°) Mission de représentation
- 3°) Mission liée à l'organisation même du Triathlon de Paris. Pour 2010, les cadres de la DTN devraient être prioritairement en charge du secteur natation.

Les membres du BDF valident le document présenté.

#### **4.4 Conventions F.F.TRI. / fédérations affinitaires**

Frank BIGNET fait savoir que les conventions signés en 2005 et 2006 avec la Fédération Sportive de la Police Française, la Fédération des Clubs Sportifs et Artistiques de la Défense, la Fédération Française du Sport d'Entreprise, et la Fédération Nationale des Sapeurs Pompiers de France, ne sont plus du tout à jour et

précise que la question de leur validité à ce jour se pose dans la mesure où ces conventions sont calées sur les dates de l'olympiade précédente et que des avenants auraient dû être signés chaque année.

Il sera proposé au prochain BDF une analyse de l'intérêt de chacune de ces conventions et de l'intérêt à les remettre en place.

#### **4.5 Développement durable**

Ce thème a été abordé lors de la journée de formation du personnel fédéral et de la DTN le 11 mars dernier afin que chacun puisse en comprendre les principes et les intégrer autant que faire se peut dans son travail au quotidien.

Le groupe de travail « développement durable » propose d'inscrire nos orientations en convergence avec l'architecture d'écriture de l'agenda 21 du CNOSF afin de faciliter la communication et la lisibilité de notre démarche. L'objectif est de pouvoir exprimer nos spécificités et nos valeurs autour de six engagements :

1. Autour de l'eau : « **RÉINVESTIR LE MILIEU NATUREL, NOTRE TERRAIN DE PRATIQUE** », c'est-à-dire être identifié comme un acteur légitime de l'eau
2. Autour de la promotion et du développement de la santé : « **NOUS SOMMES DES FABRICANTS DE SANTÉ** », c'est-à-dire être identifié comme un contributeur légitime de santé
3. Autour de l'accessibilité pour tous à pouvoir pratiquer le triathlon: « **UN SPORT POUR LE PLUS GRAND NOMBRE** », c'est-à-dire être identifié comme étant un acteur du mouvement sportif combattant l'exclusion sociale
4. Autour du triathlon et de l'économie : « **UNE PRATIQUE SPORTIVE PÉRENNE** », c'est-à-dire faire la démonstration de notre capacité à intégrer la dimension économique (locale, régionale, nationale) dans la gestion de nos organisations et plus largement du développement de notre pratique aux fins de pérenniser nos structures et nos événements
5. Autour de la contribution de la F.F.TRI. au développement durable : « **LE TRIATHLON UN SPORT RESPONSABLE ET ENGAGÉ** », c'est-à-dire être identifié comme étant une instance sportive responsable et engagée dans la prise en compte des valeurs du développement durable au sein de notre société. C'est prendre en compte les économies d'énergie, le bilan carbone, l'environnement, (...)
6. Autour de la construction d'une organisation performante du développement durable, « **LE DD UNE NOUVELLE GOUVERNANCE** », c'est-à-dire être identifié comme une instance de référence dans le portage et la gestion des valeurs du DD s'appliquant au Triathlon par et pour les triathlètes

Les membres du BDF valident le principe des six engagements présentés et pourront proposer des modifications de texte par email, notamment pour ce qui concerne l'engagement n°1 où le mot « réinvestir » n'était pas partagé par tous.

#### **4.6 Championnat du Monde sprint par équipe 2010 à Lausanne**

L'ITU a récemment annoncé la création d'un championnat du Monde Elite Sprint. Il sera organisé le 21 Août 2010 à Lausanne. Un championnat par équipe est organisé le 22/08/2010.

Selon Denis JAEGER, il serait bon d'y être présent. Le DTN, Frank BIGNET, précise que la perspective est intéressante mais qu'à ce jour la participation à cette épreuve parachutée par l'ITU en cours de saison ne permet pas de gagner de points au classement olympique, il rappelle que l'objectif de la F.F.TRI. reste les JO de Londres. Cette question doit être éclaircie par l'ITU. En fonction des critères ITU, le DTN déterminera le niveau de participation de la F.F.TRI..

Philippe LESCURE souscrit à l'avis de Frank BIGNET et propose que la F.F.TRI. postule pour accueillir ses championnats, en 2011, à Paris. Les modalités de candidature ne sont pas encore disponibles.

#### **4.7 Protocole d'accord Iron Tour / Iron Kid 2010/2011**

Une rencontre a eu lieu le 10 mars dernier entre Sportys, le comité de pilotage F.F.TRI. ainsi que les Présidents de Ligues Régionales concernés par la tenue d'une ou plusieurs étapes du Iron Kid sur le territoire de leur ressort. L'objectif de cette réunion était d'identifier les problèmes rencontrés dans le déploiement du circuit et la façon de les résoudre.

Pour 2010, les dossiers de demande d'agrément seront centralisés et traités au siège fédéral qui redescendra un avis technique vers les ligues régionales concernées. Jean-Michel BUNIET, en sa qualité de Vice-Président chargé du développement et Président de la Commission Nationale de la Réglementation assurera avec la Direction Technique Nationale et en liaison avec la SAS IRON TOUR le suivi de ces dossiers.

Le cas particulier de la Ligue de Lorraine est évoqué, deux étapes de l'Iron Kid sont prévues, l'une à Thionville qui a obtenu l'agrément de la part de la Ligue, l'autre à Nancy pour laquelle la Ligue a refusé l'agrément car les démarches entreprises par la SAS IRON TOUR auprès de la mairie étaient maladroites et auraient pu mettre la Ligue en grande difficulté. Cédric GOSSE demande à Philippe LESCURE de prendre contact avec Jean-Claude ZIENKIEWICZ, Président de la Ligue de Lorraine, afin de faire un point précis sur la situation de l'étape de Nancy.

Pour 2011, une évolution de la relation est à l'étude. Un projet sera construit dans les prochaines semaines.

#### **4.8 Médecin des équipes de France**

Compte tenu de sa prise de fonction au sein d'une autre fédération Le docteur Jean-Louis BOUCHARD a fait savoir qu'il souhaitait démissionner du poste de médecin des équipes de France. La F.F.TRI. est dans l'attente du courrier officiel de démission par lettre recommandée avec accusé de réception.

#### **4.9 Lettre du club de Vesoul – D1**

Le Président du club de Vesoul, Monsieur Gérard TYRODE, a adressé un courrier au Président LESCURE détaillant les raisons pour lesquelles deux de ses licenciés, qu'il souhaitait intégrer à sa liste d'athlètes pouvant participer à la D1 de Triathlon, sont licenciés après le 31 janvier 2010.

Ces athlètes ne remplissant pas les critères de participation à la D1, la Commission Nationale Sportive (CNS), compétente pour valider les athlètes pouvant entrer dans la composition de l'équipe de club sur les étapes du grand prix de D1, a décidé de leur refuser l'accès à la D1 et a notifié sa décision au Président du club de Vesoul en lui indiquant les voies de recours.

Le courrier Monsieur Gérard TYRODE et celui de la CNS s'étant croisés, Guillaume FRITSCH a rappelé à Monsieur Gérard TYRODE qu'il pouvait faire appel de la décision de la CNS auprès du BDF par lettre recommandée avec accusé de réception. Monsieur Gérard TYRODE n'a pas manifesté le souhait de faire appel de la décision de la CNS.

#### **4.10 Questions en suspens à l'issue de la formation proposée aux clubs de D1 et réponses de l'ACOSS (caisse nationale des URSSAF)**

A l'issue de la formation proposée aux Présidents de clubs de D1 de Triathlon en décembre dernier, deux questions étaient restées en suspens, questions que nous devons transmettre à l'ACOSS :

- 1°) une question relative à la rémunération des étrangers non résidant en France
- 2°) une question relative à la qualification des remboursements de frais d'un athlète participant à une épreuve

L'ACOSS nous a récemment transmis ses réponses et précise qu'elles n'engagent nullement les URSSAF et qu'elles ne peuvent leur être opposable.

Le Président LESCURE demande l'envoi de ces informations aux clubs de D1/D2 Triathlon et Duathlon avec une lettre d'accompagnement à la signature de Dominique FRIZZA, Vice Président en charge de la Vie Sportive. Une copie sera adressée aux Président(e)s des Ligues Régionales.

## **5 Questions et informations diverses**

### **5.1 Composition des commissions et absentéisme :**

Dominique FRIZZA expose le problème rencontré au sein de la commission qu'il préside (CNS), à savoir un taux d'absentéisme élevé de quelques membres. Il fait également part de sa volonté d'y intégrer de nouveaux membres.

Les règles communes de fonctionnement des commissions prévoient que « *La composition de chaque commission est proposée par le Président de la commission considérée pour approbation au Président de la F.F.TRI..* ». Il appartient donc à Dominique FRIZZA de soumettre au Président LESCURE le nom des personnes qu'il souhaite intégrer à la CNS.

Ces mêmes règles prévoient également qu'il « *peut être mis fin au mandat de chaque membre de la commission par le Président de commission, après avis consultatif de la Commission et du Président de la F.F.TRI..* ». Dans le cas présent, le Président LESCURE suggère l'envoi d'un courrier ciblé à l'attention du ou des personnes systématiquement ou régulièrement absentes afin de leur permettre de nous faire connaître leur souhait de s'investir ou de se retirer de cette commission.

### **5.2 Ligue de Bretagne – Pass Journée 2009 :**

Conformément à la décision du CDF du 7 février dernier, un courrier demandant les raisons justifiant l'absence de déclaration de pass journée 2009 avait été adressé à Madame Andrée VIDIL, Présidente de la Ligue de Bretagne.

Madame Andrée VIDIL a répondu qu'en 2009, les moyens techniques et humains de la ligue de Bretagne n'étaient pas suffisants pour assumer pleinement certaines tâches, dont le suivi des pass journées. Madame Andrée VIDIL précise que le Bureau Directeur de la Ligue n'a jamais refusé de payer à la F.F.TRI. la part qui lui est due au titre de la vente des pass journée et propose un règlement équivalent à la facture de l'année précédente.

Les membres du BDF acceptent à l'unanimité la proposition formulée par Madame Andrée VIDIL.

A l'avenir et afin d'encourager toutes les ligues régionales à effectuer les remontées d'information, le Président LESCURE propose que soit mise en place une règle dissuasive prévoyant, en cas d'absence de déclaration de pass journée, une facturation basée sur le règlement de l'année précédente mais avec application d'une importante majoration.

Les membres du BDF valident ce principe à l'unanimité

### **5.3 Représentation**

Bernard SAINT-JEAN participera à la réunion relative aux jeux en ligne prévue le 24 mars au CNOSF.

Dominique FRIZZA, Frank BIGNET et Guillaume FRITSCH participeront à la réunion relative aux assurances le 21 avril au CNOSF.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

\*\*\*\*

**Philippe LESCURE**  
**Président**

**Patrick SOIN**  
**Secrétaire Général**

**BUREAU DIRECTEUR PHYSIQUE**  
**Vendredi 22 janvier 2010**  
**de 09H30 à 18H00**  
**CNOSF**

**Présents** : Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Michèle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.

\*\*\*\*\*

Philippe LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Bureau Directeur.

Le Président LESCURE devra quitter temporairement la réunion afin d'assister à la cérémonie des vœux du Président de la République. Le Secrétaire Général, Patrick SOIN, conduira la réunion en son absence.

**1. Administration, Informations Générales**

**1.1. Point licences**

Avec 25.657 licences au 22 janvier 2010, la F.F.TRI. enregistre malgré les difficultés du début de saison une progression de 4,6% de date à date. Avec 626 clubs, la F.F.TRI. compte déjà 12 clubs de plus qu'en fin de saison 2009.

**1.2. Représentation fédérale : Grandes épreuves - AG de ligues**

Grandes Epreuves Fédérales : Il manque un représentant fédéral pour le championnat de France de Triathlon des Neiges qui aura lieu en même temps que l'AG, le 7 février prochain. C'est le Président de Ligue Languedoc Roussillon, Monsieur Lilian OLIVE, qui sera le représentant fédéral.

AG de ligues régionales : Plus de 60% des ligues ont déjà tenu leur AG, les dernières AG se tiendront dans la période des quinze jours à venir.

Le Président LESCURE informe les membres du BDF de la démission du Président de la Ligue d'Auvergne, Monsieur Bernard BEGON, et qu'aucun successeur n'a encore été élu. Monsieur Bernard BEGON a par ailleurs également démissionné de sa mission de chargé d'instruction de la Commission Nationale de Discipline.

Le Président LESCURE informe les membres du BDF de la démission de la Présidente de la Ligue du Centre, Madame Florence GAUTIER, et de l'élection du nouveau Président, Monsieur Patrick PORCHER.

**1.3. Organisation AG 2010 – POITIERS**

Le Secrétaire Général rappelle que l'Assemblée Générale Fédérale se déroulera le 6 février prochain. Elle sera précédée la veille par le désormais traditionnel « buffet des régions » et un Comité Directeur Fédéral ouvert aux Président(e)s de Ligues aura lieu le dimanche matin 7 février.

Une réunion Outre - Mer est prévue le vendredi après-midi 5 février et une réunion de la Commission Nationale Sportive est prévue le samedi soir 6 février.

**1.4. Projet d'ordre du Jour – CD du 07 février – POITIERS**

Le projet d'ordre du jour du CDF qui aura lieu à Poitiers est présenté. Cet ordre du jour reste à compléter. Il sera finalisé à l'issue de la réunion téléphonique du BDF du 4 février prochain.

**1.5. Calendrier des réunions fédérales 2010**

Patrick SOIN présente le calendrier des réunions fédérales :

<i>Jeudi 4 février, de 12h15 à 13h15 :</i>	BD téléphoné
<i>Samedi 6 février, à partir de 9h :</i>	Assemblée Générale à Poitiers
<i>Dimanche 7 février, de 9h à 12h :</i>	CD ouvert aux Présidents de Ligues
<i>Vendredi 19 mars, de 16h à 20h :</i>	BD physique au siège fédéral
<i>Samedi 20 mars, de 8h à 13h :</i>	BD physique au siège fédéral
<i>Vendredi 30 avril, de 14 à 19h :</i>	BD physique à Nancy
<i>Samedi 1<sup>er</sup> mai, de 9h à 12h :</i>	BD physique à Nancy (à confirmer)
<i>Samedi 29 mai, de 9h30 à 19h :</i>	CD physique à Paris
<i>Mardi 12 octobre, à 18h30 :</i>	CD téléphoné RGF
<i>Vendredi 15 octobre, de 10h à 18h :</i>	BD physique à Paris (à confirmer)
<i>Samedi 16 octobre :</i>	CD physique à Paris
<i>13 et 14 novembre :</i>	colloque des arbitres nationaux
<i>19, 20 et 21 novembre :</i>	Séminaire des Présidents de Ligues (lieu à définir)
<i>27 et 28 novembre :</i>	colloque des CRA
<i>Vendredi 14 janvier 2011 :</i>	repas avec le personnel et vœux du Président
<i>Samedi 15 janvier 2011, de 8h à 18h :</i>	CD ouvert aux Présidents de Ligues
<i>Samedi 19 février 2011 :</i>	Assemblée Générale
<i>Dimanche 20 février 2011, de 9h à 12h :</i>	CD ouvert aux Présidents de Ligues

### **1.6. Séminaire des Présidents de ligues : candidature Midi Pyrénées**

La Ligue Midi-Pyrénées s'est portée candidate pour organiser le Séminaire des Présidents de Ligues à TOULOUSE. Des devis de différents hôtels sont présentés aux membres du BDF.

Le BDF retient cette unique candidature qui sera présentée en CDF.

### **1.7. Travail des commissions - Limites d'intervention**

Ayant constaté quelques dysfonctionnements, Denis JAEGER souhaite effectuer un rappel relatif au rôle des commissions.

Les commissions sont forces de proposition et c'est bien le CDF qui valide, amende ou refuse, les propositions présentées. Ainsi une somme d'argent prévue pour la réalisation d'une action particulière doit être utilisée uniquement dans ce but. En cas d'annulation de l'action en question, les commissions n'ont pas compétence pour réaffecter elles - même la somme d'argent prévue en vue de réaliser une autre action.

Philippe LESCURE rappelle également que les commissions présentent un budget et doivent accomplir leurs actions dans le budget prévu. Lorsqu'il y a des modifications éventuelles, il est nécessaire d'en informer le Trésorier Général.

Le présent sujet concerne la Commission Nationale de la Formation. Le BDF valide à la majorité (une abstention) la réaffectation de la somme associée à une action qui a été annulée, à une action d'aide financière à la formation proposée par la Commission Nationale de la Formation.

Un courrier d'information sera transmis aux Présidents de Commissions afin de rappeler les limites d'intervention des commissions.

### **1.8. Assurance : RC obligatoire, Individuelle Accident facultative**

Guillaume FRITSCH et Bernard SAINT-JEAN rappellent les obligations en matière d'assurance Responsabilité civile et Individuelle Accident.

La F.F.TRI. a l'obligation (article L.321-1 du Code du Sport) de souscrire pour l'exercice de ses activités des garanties d'assurance couvrant :

- sa responsabilité civile,
- la responsabilité civile de ses préposés salariés ou bénévoles,
- la responsabilité civile des pratiquants du sport,
- la responsabilité civile des arbitres et juges dans l'exercice de leurs activités.

La F.F.TRI. proposant aux personnes sollicitant une licence d'adhérer simultanément à un contrat collectif d'assurance Individuelle Accident, nous avons notamment l'obligation (article L.321-6 du Code du Sport) :

- de mentionner le prix de l'adhésion
- d'indiquer qu'elle n'est pas obligatoire

Ces informations sont indiquées dans la notice d'information assurance, Guillaume FRITSCH et Bernard SAINT-JEAN souhaitaient simplement informer les membres du BDF que les demandeurs de licence pouvaient choisir, à leurs risques et périls s'ils ne disposent pas d'une assurance Individuelle Accident personnelle, de refuser l'assurance individuelle accident fédérale et déduire du montant de leur cotisation le coût de cette assurance, soit 2,27 euros pour la saison 2010.

Les personnes qui souhaitent déduire ce coût de leur cotisation doivent compléter et signer une attestation de refus d'assurance Individuelle Accident (disponible en page 5 de la notice d'information assurance), elles sont parfaitement informées des implications de leur refus d'adhésion à l'assurance Individuelle Accident.

Au regard de cette présentation, les membres du BDF constatent que la F.F.TRI. répond à ses obligations légales en matière d'assurance et précise que les personnes qui refuseraient l'assurance facultative Individuelle Accident ne peuvent le faire qu'en parfaite connaissance de cause.

### **1.9. Modification des Statuts et du Règlement Intérieur : retour du Ministère chargé des Sports**

Statuts : La proposition de modification des statuts a été validée par le Ministère.

Règlement intérieur : Le Ministère nous a demandé d'effectuer une petite modification au niveau des points 3.1.5. et 3.2.4. « composition de l'Assemblée Générale ». Cette dernière apparaît surlignée en jaune ci-dessous.

(...)

Tout licencié individuel dispose d'un bulletin de valeur une voix (correction du Ministère) lors des votes.  
Tout organisateur d'une ou plusieurs épreuves dispose d'un bulletin de valeur (correction du Ministère) 10 voix lors des votes quel que soit le nombre d'épreuves organisées.

Le quota de voix des associations sportives ci-dessus considérées est exprimé par tranche de valeur de 30, 20 et 10 voix. Chaque association sportive dispose du nombre de bulletins de vote nécessaires à l'expression du quota de voix qu'elle porte. Ce nombre de bulletins est déterminé par l'affectation à l'association sportive du plus grand nombre de bulletins de valeur 30 voix, puis du plus grand nombre de bulletins de valeur 20 voix, et du plus grand nombre de bulletins de valeur 10 voix pouvant contenir dans le quota de voix porté. (ex un club de 125 licenciés dispose de 70 voix : les voix sont réparties en 2 bulletins de 30 voix + 1 bulletin de 10 voix)

~~Chaque organisateur dispose d'un bulletin de valeur 10 voix quel que soit le nombre d'épreuves organisées. (correction du Ministère)~~

~~Chaque licencié individuel dispose d'un bulletin de valeur 1 voix. (correction du Ministère)~~

Si une association sportive affiliée ne peut se faire représenter par un membre licencié de cette même association, elle ne peut se faire représenter (mandant) que par une autre association sportive affiliée de la même ligue (mandataire).

(...)

Le BDF prend acte de la demande du Ministère et précise que la version corrigée des propositions de modification du Règlement Intérieur sera présentée lors de l'Assemblée Générale du 6 février 2010.

### **1.10. V2 : demande de Licences par Internet**

Patrick SOIN fait le point sur l'avancée des travaux. Il est rappelé que si nous respectons le planning prévisionnel, la phase de test pourra démarrer au mois d'avril 2010. La mise en fonction est prévue pour le 1<sup>er</sup> septembre 2010.

Le Président LESCURE précise que les tests seront réalisés bien sûr par les membres du groupe de travail, mais également d'autres ligues volontaires.

Patrick SOIN effectue un point sur les fonctions prévues pour une saisie individuelle, un accès club et un accès ligue.

#### **Saisie individuelle par Internet :**

Afin de faciliter les demandes de licence par Internet :

- Il ne sera plus nécessaire de créer de compte
- Il ne sera plus obligatoire d'avoir un email

Les licenciés seront reconnus à l'aide des champs suivants : **nom, date de naissance, lieu de naissance**. En cas de non reconnaissance d'un licencié, par exemple en cas de date de naissance erronée dans notre base de données, le licencié devra se rapprocher de sa ligue pour faire corriger l'erreur.

Le **certificat médical** devant être rendu disponible bien avant la période de renouvellement/prise de licence, le demandeur de licence (hors licence dirigeant) pourra renseigner les champs « nom du médecin », « date du certificat médical », « type de certificat médical » au moment de sa demande de licence par Internet. S'il ne dispose pas de ces informations au moment de la demande de licence, ces données pourront être complétées par son club ou sa ligue.

Le demandeur de licence valide les informations communiquées et **il lui est directement proposé de télécharger son formulaire pré rempli de demande de licence (il n'y a pas d'envoi d'email)**.

Il sera possible en cas de « perte » de son formulaire de demande de licence, de le télécharger à nouveau en indiquant simplement son nom, sa date de naissance et son lieu de naissance.

En renseignant les champs suivants : **nom, date de naissance, lieu de naissance**, chaque demandeur de licence pourra savoir :

- Si la demande de licence est en attente de validation par la ligue
- Si la demande de licence a été validée par la ligue,
- Si la licence est en attente d'édition à la F.F.TRI.,
- Si la licence a été éditée par la F.F.TRI..

Dès que la licence aura été éditée par la F.F.TRI., il sera possible de télécharger et d'imprimer son **attestation de licence**.

#### **Accès club :**

Chaque ligue communiquera à ses clubs réaffiliés des codes d'accès pour leur permettre de se connecter à leur « compte club F.F.TRI. »

**IMPORTANT :** plusieurs personnes peuvent saisir simultanément des demandes de licences d'un même club en se connectant sur le « compte club ».

**Avant la toute première saisie, le club devra vérifier et/ou corriger les informations le concernant :**

- Coordonnées du siège social
- Coordonnées du contact club

**Les documents suivants seront accessibles dans chaque compte « club » :**

- Un mode d'emploi animé
- L'attestation d'affiliation du club à la F.F.TRI.
- Le formulaire de demande de mutation
- Le formulaire de demande de licence + la notice d'information assurance

Le club pourra effectuer un export Excel avec les informations relatives à ses licenciés (coordonnées, type de licence...).

**Le club pourra savoir quels sont les membres qui ont effectué leur demande de licence par Internet**

- Il aura accès au formulaire de licence pré rempli
- Il pourra modifier ou compléter les demandes effectuées par Internet

Le club pourra saisir les demandes de licence « **papier** », il renseignera également les données relatives au **certificat médical** et à l'éventuel **refus de souscription à l'assurance facultative « Individuel Accident »**.

Le club pourra savoir :

- Si la demande de licence est en attente de validation par la ligue
- Si la demande de licence a été validée par la ligue,

PV 01 du 22 janvier 2010

- Si la licence est en attente d'édition à la F.F.TRI.,
- Si la licence a été éditée par la F.F.TRI..

Dès que la licence aura été éditée par la F.F.TRI., le club pourra télécharger l'**attestation de licence** correspondante.

### **Accès ligue :**

**IMPORTANT :** plusieurs personnes peuvent saisir simultanément des demandes de licences ou effectuer des validations de demande de licence en se connectant sur le « compte ligue ».

La F.F.TRI. affecte à chaque ligue des codes d'accès.

Chaque ligue peut effectuer 4 types d'opération via Internet :

- 1) Gérer les codes d'accès de clubs relevant du ressort de leur territoire
- 2) Se connecter sur les comptes « club »
- 3) Saisir des demandes de licence (de la même manière que le club)
- 4) Compléter (ou corriger) et valider les demandes de licence en attente

Pour ce qui concerne le point 4, il est prévu de pouvoir mettre en place un système de tri « multicritères » (par club et par nom par exemple) et il est prévu de mettre en place un moteur de recherche.

### **Mutation**

Pour ce qui concerne les demandes de mutation, Patrick SOIN précise qu'elles ne seront pas informatisées :

- Un fichier PDF de demande de mutation sera rendu accessible dans chaque compte club et chaque compte ligue.
- Un fichier PDF sera proposé en téléchargement pour les personnes qui auraient souhaité changer de club par Internet.

### **1.11. Mutations D1-D2**

La Réglementation Sportive laissant la possibilité aux clubs de D1 / D2 de déclarer comme entrant dans la composition de leur équipe, des athlètes ayant muté au plus tard le 15 janvier de la saison en cours et pour lesquels la licence aura été saisie par la ligue le 31 janvier 2010 au plus tard, plusieurs Présidents de clubs de D1 / D2 ont attiré l'attention du Président LESCURE sur la date d'application de la pénalité de 75 euros pour mutation « hors période ».

La période de mutation est définie par la Réglementation Sportive (page 31), elle court du 1er au 31 octobre de l'année. Au-delà de cette date, les mutations sont considérées comme « hors période », elles restent possibles, mais elles sont soumises au paiement d'une pénalité financière et doivent être accompagnées d'une lettre exposant précisément les motifs de la demande. Compte tenu des difficultés rencontrées pour prendre une licence par Internet cette année, la date d'application de la pénalité financière a été reportée du 31 octobre au 10 décembre 2009.

La Réglementation Sportive ne précisant pas si les clubs de D1 / D2, pour toute demande de mutation effectuée au plus tard le 15 janvier 2010, sont dispensés de cette pénalité financière, ou s'ils y sont soumis, le BDF est invité à clarifier la question.

Certains membres du BDF ont participé à la réunion des clubs de D1 à la Baule en septembre dernier, et précisent que la question de la pénalité financière n'avait pas été associée à la possibilité d'enregistrer dans leur équipe un athlète ayant muté au plus tard le 15 janvier de la saison en cours.

Les membres du BDF constatent que les délais pour intégrer dans la Réglementation Sportive les évolutions discutées lors de la réunion des clubs de D1 de fin de saison (hors évolutions mineures) sont bien trop courts et peuvent conduire, comme c'est le cas sur le point des mutations, à un certain nombre d'imprécisions.

Cependant, compte tenu des imprécisions de Réglementation Sportive sur le sujet de la pénalité financière concernant les clubs de D1 / D2, le Président LESCURE propose, à titre exceptionnel et pour cette année uniquement, de dispenser les clubs de D1/D2 de la pénalité financière de 75 euros pour toutes mutations demandées au plus tard le 15 janvier 2010, le cachet de la poste faisant foi. Celles-ci restent cependant soumises au paiement des frais de dossier et des éventuels frais de formation et/ou de mutation.

Le résultat du vote du BDF est à égalité de voix pour et de voix contre, en cas d'égalité la voix du Président est prépondérante, la proposition du Président est donc adoptée par le BDF.

Un courrier explicatif à la signature du Président LESCURE sera transmis aux clubs de D1 / D2.

Par ailleurs, il est également proposé :

- d'intégrer les évolutions mineures souhaitées lors de la réunion des clubs de D1 à la Réglementation Sportive de la saison N+1.
- d'intégrer les autres évolutions souhaitées lors de la réunion des clubs de D1 à la Réglementation Sportive de la saison N+2.

Les membres du BDF adoptent ces deux propositions à l'unanimité.

## **2. Communication/Marketing**

### **2.1. Prod TV 2010**

Bernard SAINT-JEAN présente un comparatif des devis 2009 et 2010 de la société DIGIVISION. Le différentiel de 10.000 € s'explique par une demande d'intervention plus importante de la part de la F.F.TRI. : deux déplacements contre un seul en 2009 pour couvrir les championnats LD et CD de Triathlon, réalisation d'une rétrospective 2009, réalisation d'un clip marketing.

Les membres du BDF valident à l'unanimité la proposition de DIGIVISION.

### **2.2. Agence de presse BLANCO NEGRO**

L'agence de presse Blanco Negro assurera une présence presse permanente auprès de la F.F.TRI.. En termes d'évènements, au-delà de l'accompagnement déjà effectué sur les grandes épreuves fédérales l'année passée, elle interviendra également sur les étapes de la série mondiale, les championnats d'Europe et du Monde et le triathlon de Paris (budget triathlon de Paris).

Les membres du BDF valident à l'unanimité l'intervention de l'agence Blanco Negro.

### **2.3. Uniformisation des documents F.F.TRI.**

La maquette de lettre avec les logos personnalisés, la signature internet, etc... a été envoyée aux Ligues et aux Comités Départementaux. C'est une mesure qui a été bien perçue. Frank GASQUET demande que la charte graphique soit respectée dans tous les documents afin d'uniformiser la communication fédérale, de la F.F.TRI. aux C.D.TRI..

Frank BIGNET regrette l'absence du logo du Ministère, partenaire de la Fédération, sur les documents officiels. Le BDF précise qu'il s'agit d'un oubli malheureux qui sera réparé immédiatement pour ce qui concerne les documents power point de présentation et dès la prochaine commande pour ce qui concerne le papier à entête.

### **2.4. Refonte du Site Internet**

Frank GASQUET présente au BDF sa proposition de refonte du site Internet, sous forme de portail avec cinq pôles accessibles directement depuis la page d'accueil : adhésion, information, inscription aux épreuves, Triathlon de Paris et éventuellement un pôle « actualités ».

Le BDF est favorable à la poursuite des travaux et à la présence de publicité sur le site. Le Président LESCURE souhaite disposer d'un calendrier de suivi des travaux prévus.

### **2.5. Partenariat SUUNTO**

Ce partenaire ne propose aucun versement en cash, mais peut répondre à un besoin de la DTN en matériel. Le BDF accepte cette proposition de partenariat à l'unanimité.

### **2.6. Partenariat Energétique**

En matière de partenariat énergétique, toutes les pistes ont été explorées, il ne reste qu'une négociation en cours avec Eafit.

Le BDF donne encore quinze jours au secteur marketing pour conclure un partenariat énergétique. Au-delà de cette période, Frank GASQUET, Vice Président en charge du Marketing et de la Communication, adressera un courrier aux organisateurs de Grandes Epreuves Fédérales précisant que la F.F.TRI. libère pour la saison 2010 et uniquement celle-ci le secteur du partenariat alimentaire énergétique (liquide et solide).

Les membres du BDF valident cette orientation à l'unanimité.

## **2.7. Affiche Triathlon au Féminin**

Frank GASQUET présente l'affiche choisie par le secteur communication et précise qu'il la trouve un peu cher. Il propose d'essayer de négocier le tarif à la baisse et, dans la négative, de faire appel à un autre prestataire.

Les membres du BDF valident cette proposition à l'unanimité.

## **3. Finances**

### **3.1. Créances**

Les créances sont présentées aux membres du BDF. Aucune n'appelle de commentaire particulier.

Bernard SAINT-JEAN évoque la possibilité d'appliquer un taux d'intérêt pour toutes les demandes d'étalement de dette. Philippe LESCURE est favorable à cette proposition et demande à la Commission Nationale Financière de proposer aux membres du BD puis aux membres du CDF une modification concrète de notre Règlement Financier. Il est rappelé que l'Assemblée Générale est seule compétente pour adopter une modification du Règlement Financier.

### **3.2. Budget 2010 – v2**

Le budget prévisionnel sera présenté à l'Assemblée Générale à l'équilibre.

### **3.3. Contrôle fiscal**

Une requête a été déposée auprès du Tribunal administratif de Montreuil pour contester la dernière décision des services fiscaux. Des pièces complémentaires seront prochainement déposées par notre avocat.

### **3.4. Echancier règlement des adhésions**

Bernard SAINT-JEAN propose de réviser l'échéancier de paiement des adhésions par les ligues afin de limiter l'effort de trésorerie que doit effectuer la F.F.TRI. au cours du premier trimestre de la saison. Une révision de l'échéancier de règlement des adhésions implique une modification du Règlement Financier. Le Président invite la Commission Nationale Financière à proposer aux membres du BD puis aux membres du CDF une modification concrète de notre Règlement Financier. Il est rappelé que l'Assemblée Générale est seule compétente pour adopter une modification du Règlement Financier.

## **4. Vie Sportive**

### **Direction Technique Nationale, Haut Niveau, Développement**

#### **4.1. Tenues Equipe de France – Modalités publicitaires**

Le DTN, Frank BIGNET, rappelle en préambule les principes généraux applicables aux tenues équipe de France et aux modalités publicitaires :

- Ces modalités s'appliquent uniquement aux athlètes sélectionnés au sein de l'Equipe de France des disciplines classées de haut-niveau par le Ministère chargé des Sports (Tri CD – Tri LD – Dua CD) pour disputer des épreuves internationales identifiées au sein du programme annuel de l'Equipe de France en adéquation avec le projet de performance fédéral.
- Au regard de la réglementation ITU et de la politique fédérale de haut-niveau, il a été décidé de réserver sur les tenues de compétition des Equipes de France des espaces publicitaires aux partenaires de la F.F.TRI. qui contribuent au développement de la Fédération et aux activités des équipes de France.
- Il est accordé pour l'année 2010, sur ces mêmes tenues de compétition des « équipes de France » des espaces, au bénéfice des partenaires personnels du sportif (partenaire n'entrant pas en concurrence avec les secteurs d'activité des partenaires fédéraux). L'athlète a donc la possibilité de mettre en valeur les entités privées mais aussi les institutions (club - employeur) qui contribuent au projet personnel du sportif.
- Les espaces publicitaires ne sont pas la propriété du sportif, ils sont remis à la disposition de la fédération chaque année à la fin de la saison sportive internationale. Des modifications peuvent ainsi intervenir d'une année sur l'autre sur les modalités publicitaires ci-après exposées.
- Les autres disciplines doivent respecter les modalités internationales. Les textes sont disponibles sur le site internet de l'I.T.U ([www.triathlon.org](http://www.triathlon.org))

#### **Port de la tenue Equipe de France :**

Pour les disciplines ci-dessous, le port des tenues fédérales de représentation et de compétition (tri-fonction) sont fournies aux athlètes sélectionnés. Elles sont obligatoires sur les épreuves. Le déplacement est organisé et pris en charge financièrement par la Fédération Française de Triathlon.

- Equipe de France Triathlon Courte Distance Elite et U23:
  - Epreuves de la « ITU World Championships Series »,
  - Epreuves de la « ITU World Cup »
  - Epreuves de « la Coupe d'Europe »
  - Championnats du Monde Elite (finale de la WCS) et U23
  - Championnats d'Europe Elite et U23
  - Toutes épreuves internationales figurant au programme sportif de la F.F.TRI.
  
- Equipe de France Triathlon Longue Distance :
  - Championnats du Monde
  
- Equipe de France Duathlon Courte Distance Elite et U23 :
  - Championnats du Monde Elite et U23
  - Championnats d'Europe Elite et U23

### **Cas particulier des participations aux épreuves internationales en dehors des sélections en Equipe de France**

Hors les cas décrits ci-dessus, dans le cadre de participation à des épreuves internationales au libre choix du sportif et en dehors de toute sélection en Equipe de France, l'athlète peut utiliser la tenue de son choix dans le respect de la réglementation internationale (cf. règlement I.T.U.). Il n'y aura pas de prise en charge fédérale sur ces épreuves.

### **Cas particulier en Coupe du Monde et Coupe Continentale**

Compte tenu de la réglementation I.T.U., la F.F.TRI. détient les prérogatives de l'inscription d'un athlète. La Direction Technique Nationale se réserve le droit de faire participer un athlète, **hors cadre de l'Equipe de France**. Les conditions seront étudiées au cas par cas.

Les membres du BDF valident à l'unanimité pour la saison 2010 le document « MODALITES PUBLICITAIRES 2010 - TENUES DE REPRESENTATION ET DE COMPETITION DE L'EQUIPE DE France » présenté par le DTN. Ce document vient donc compléter la convention F.F.TRI. – SHN 2010.

#### **4.2. Directives DTN / Lettres de missions**

Chaque membre de la DTN a été destinataire d'une lettre de mission. L'objectif est de déterminer la ligne de conduite de la DTN pour accompagner la F.F.TRI. et maintenir un lien permanent avec la convention d'objectifs. Les directives de la Direction Technique Nationale sont projetées :

- 1) La première action est la promotion du sport pour le plus grand nombre.
  - L'objectif n°1 est la poursuite de l'accroissement du nombre de clubs, de licenciés et d'épreuves.
  - L'objectif n°2 est la poursuite de la diversification des pratiques pour des publics identifiés.
  - L'objectif n°3 est le renforcement du partenariat avec les autres fédérations.
  
- 2) La seconde action est le développement du sport de Haut Niveau.
  - L'objectif n°1 est de performer tout d'abord sur la Série Championnat du Monde et sur le Championnat d'Europe.
  - L'objectif n°2 est de préparer la relève.
  - L'objectif n°3 est de dynamiser les structures fédérales.
  - L'objectif n°4 est de performer sur les Championnats du Monde de Triathlon LD et de Duathlon CD.
  - L'objectif n°5 est de développer les relations internationales.
  
- 3) La troisième action concerne le sport et la santé : prévention par le sport et protection des sportifs. L'objectif est de contribuer à l'optimisation de la santé des SHN.
  
- 4) La quatrième action est l'accompagnement de l'emploi, la professionnalisation et la formation.
  - L'objectif n°1 est d'animer un Centre National de Formation.
  - L'objectif n°2 est de favoriser la professionnalisation de l'encadrement
  - L'objectif n°3 est d'assurer la formation des CTN, des CTL et des entraîneurs des SHN.

Les membres du BDF valident à l'unanimité les orientations présentées. Le document présenté par le Directeur Technique National sera transmis aux membres du CDF et aux ligues régionales et sera également présenté lors du CD ouvert aux présidents de ligue le 7 février prochain.

#### **4.4. Point d'information Parcours de l'Excellence Sportive (PES)**

Le PES a été validé au cours d'une précédente réunion de BDF, Frank BIGNET précise qu'il a été auditionné par le Ministère à ce sujet et que la présentation du Parcours de l'Excellence Sportive a été appréciée. L'ambition fédérale est de redonner du sens au mot « performance », de généraliser une culture de performance et de former une équipe, de construire un projet au service de la performance.

Le PES sera présenté lors du CD ouvert aux présidents de ligue le 7 février prochain

#### **4.5. Equipes Techniques Régionales (ETR)**

Frank BIGNET souhaite montrer, à travers différents outils et exemples, l'importance d'accompagner les Ligues sur cette thématique d'ETR en :

- Mettant en place cette équipe technique régionale,
- Elaborant et en signant une convention ETR avec les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS).

A ce titre deux déplacements sont d'ores et déjà programmés le 27 janvier prochain :

1. Stéphane ZIMMER se rendra en Bourgogne pour travailler avec la ligue de triathlon à l'écriture d'une convention d'ETR en partenariat avec la DRJSCS Bourgogne.
2. La même démarche sera initiée par Frank BIGNET avec la Ligue Bretagne

#### **4.6. Développement Durable**

Jean-Michel BUNIET informe les membres du BDF qu'une rencontre a eu lieu avec LDE le 21 janvier dernier sur la base d'un état des lieux croisé des orientations respectives de LDE et de la F.F.TRI. en matière de Développement Durable. Six thématiques furent principalement abordées :

1. Le Label Triathlon Durable et la mise à disposition de gobelets et tant que possible de rampes à eau
2. La création d'un jeu concours dont le prix final devrait évoluer aux environs de 2 000€
3. La création de fiches techniques en lien avec l'utilisation de l'eau au sens large et plus particulièrement sur les épreuves (contenants divers et variés, milieu naturel, aseptisations, ...)
4. La compensation carbone des équipes de France voire d'un événement (Paris)
5. La pratique handisport. Il s'agissait pour la F.F.TRI. de notamment promouvoir les actions de développement au travers du Challenge National Handisports. Pour LDE cette thématique est importante, mais l'accompagnement proposé ne concerne pour cette année que les épreuves annexes au Grand Prix F.F.TRI. – LDE pour lesquelles LDE s'engage à étudier toutes les demandes et à prendre en charge toutes les adaptations nécessaires afin que toutes les catégories d'handisports puissent accéder aux épreuves.
6. Le volet social. Pour ce qui concerne le volet social du développement durable, LDE a fait savoir à la F.F.TRI. qu'elle souhaiterait prendre à sa charge et faire découvrir, en tant que spectateurs, le triathlon aux enfants du Secours Populaire. Les conditions opérationnelles de cette demande doivent être étudiées.

Afin de sensibiliser tous les acteurs fédéraux à la démarche « développement durable », Jean-Michel BUNIET souhaiterait faire l'acquisition d'agenda 21 du CNOSF qui seraient remis lors de l'AG à Poitiers. Le BDF valide à l'unanimité cette proposition.

#### **4.10. Affaires internationales**

Suite au décès subit du Président de l'ETU, Emilio Di Toro, en novembre dernier, une présidence par intérim a été mise en place. Des élections seront programmées dans les mois à venir.

Denis JAEGER, membre du Bureau Exécutif, fait savoir qu'il n'y a à ce jour aucune personnalité qui émerge naturellement du Bureau Exécutif pour succéder à Emilio Di Toro.

Denis JAEGER demande aux membres du BDF s'ils souhaitent que la France présente au Bureau Exécutif de l'ETU sa candidature pour la présidence de l'ETU.

Les membres du BDF approuvent la candidature de Denis JAEGER pour représenter la France à cette élection.

Tous les sujets de l'ordre du jour n'ayant pu être examinés, un BDF téléphoné est programmé au 4 février prochain.

Le Président LESCURE remercie les membres du BDF de leur participation à cette réunion.

**Philippe LESCURE**  
Président

**Patrick SOIN**  
Secrétaire Général

## **BUREAU DIRECTEUR FEDERAL TÉLÉPHONÉ**

### **27 MAI 2010 – 18h30/20h10**

**Présents** Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Cédric GOSSE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.

**Absents excusés** Frank GASQUET, Françoise HUOT JEANMAIRE, Michelle MONSERAT



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

#### **1. Point Triathlon de Paris 2010**

**Inscrits :** Il y a 1.385 inscrits à ce jour.

**Administration :**

- La demande de complément de subvention déposée à la ville de Paris a été refusée, mais il faut noter qu'il y a une réelle collaboration de la Ville de Paris qui fournit un gros apport sur les aspects techniques (installation, prêts de matériels, mise à disposition...). La DOPC (direction de l'ordre public et de la circulation), la Ville de Paris et ses services techniques, soutiennent fortement le Triathlon de Paris.
- La convention avec la Ligue IDF est en cours de signature. La ligue IDF mettra son matériel et ses arbitres à disposition du Triathlon de Paris, et à titre gratuit.

**Finances :**

- Les différents devis sont soumis à approbation du Trésorier au fur et à mesure de leur réception.
- 141 personnes s'étant inscrites l'an passé avant le 30 juin 2009 ont bénéficié de la réduction de 30 euros promise pour une inscription en 2010.
- La prévision budgétaire est en cours de révision. A la demande du Président, le suivi budgétaire sera transmis aux membres du BDF.

**Marketing :**

- Le contact avec la Société Générale n'a malheureusement pas abouti.
- Le SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) ne reconduit pas son partenariat cette année.
- La F.F.TRI. est toujours en attente de position du partenaire Mac Donald
- La F.F.TRI. est toujours à la recherche d'un partenariat « véhicules ».
- La F.F.TRI. est toujours à la recherche d'un partenariat « ravitaillement ».
- Le village exposant s'agrandit, 45 exposants sont prévus à l'heure actuelle.

**Communication :**

- La conférence de presse a eu lieu le 8 mai dernier en présence de Nathalie SIMON, marraine de l'épreuve, et une quinzaine de journalistes.
- La ville de Paris a confirmé la mise à disposition de 300 panneaux publicitaires dans Paris.

## **2. Préparation CD du 29 mai 2010**

Patrick SOIN rappelle le programme du CDF qui aura lieu le 29 mai 2010 et précise que l'ordre du jour pourra être modifié en fonction de la disponibilité des intervenants. Jean-Michel BUNIET interviendra à la place de Cédric GOSSE, qui ne pourra être présent.

## **3. Conventions avec les fédérations affinitaires**

Le Directeur Technique National, Frank BIGNET, liste les fédérations affinitaires avec lesquelles une convention avait été signée lors de la dernière olympiade (F.F.Sport d'Entreprise, F.N.S.Pompiers de France, F.S.Police Nationale, F.C.S.A.D., F.F.Sport U., U.N.S.S.) et précise également qu'un projet de convention avec la F.F.Handisport est en cours de finalisation.

Il précise que les Commissions Mixtes Nationales chargées du suivi de la vie de ces conventions n'ont jamais été mises en place, tant du côté de la F.F.TRI. que des fédérations affinitaires.

Le Président LESCURE propose de maintenir les conventions existantes et de mettre en place la convention avec la F.F.Handisport, mais il faudrait s'assurer de la mise en place effective de ces Commissions Mixtes Nationales, composées d'un élu et d'un CTN pour ce qui concerne la F.F.TRI..

Une mise à jour des conventions sera effectuée pour le mois de septembre prochain.

## **4. Point d'information Equipes de France**

Frank BIGNET a envoyé un document aux membres du BDF précisant que la performance est un phénomène complexe et que chercher à la comprendre doit nous amener à accepter sa multi causalité. Selon note prisme nous aurons tous une analyse, certes fine, mais également partielle et partielle. Il est fondamental d'être proactif et d'éviter la facilité en n'étant que réactif pour sortir enfin de la notion de jugement permanent et il convient de prendre le temps de l'analyse, à l'aune d'indicateurs croisés, pour mieux comprendre les résultats obtenus. Il convient en effet de tirer des enseignements après les échecs comme après les succès. Pour cela, les sportifs, les entraîneurs nationaux et l'équipe médicale communiquent en permanence, analysent et réalisent des débriefings oraux et écrits après chaque compétition pour capitaliser de l'expérience et porter une lecture la plus objective possible aux résultats enregistrés.

Après deux étapes de la Série Championnat du Monde, l'ambition fédérale doit rester intacte et le challenge reste considérable :

- Redonner du sens au mot « performance »,
- Généraliser une culture de performance partagée de tous les acteurs fédéraux.

Frank BIGNET précise que la F.F.TRI. doit en permanence faire face à un paradoxe : s'inscrire dans le temps pour construire et non pas simplement agir tout en acceptant le rythme olympique.

Ainsi, c'est seulement au lendemain de la Grande finale de la Série Championnat du Monde de Budapest, que le Directeur Technique National et les entraîneurs statueront sur la suite à donner aux sportifs à qui nous avons tous octroyé notre confiance en novembre 2009.

Denis Jaeger souligne que cette explication diplomatique ne le satisfait pas, et qu'il préfère recevoir une réponse simple quand il pose une question.

Le Président LESCURE indique que les résultats doivent effectivement être analysés en termes de bilan et que la F.F.TRI. doit être attentive à regarder l'évolution globale des résultats tout en construisant l'après JO de Londres, mais précise également que cela n'exclut pas la transmission de petits points d'information après chaque échéance sportive importante.

Un point d'information sur ce sujet sera à l'ordre du jour d'un prochain BD physique.

## **5. Organisation Grand Prix 2011 – Nice**

Les courriers échangés avec le Maire de Nice et ses collaborateurs ont été transmis aux membres du BDF pour information. La F.F.TRI. a obtenu un accord de principe du Maire de Nice pour l'organisation d'un Grand Prix de Triathlon en 2011.

Un nouveau rendez-vous avec la ville doit être fixé rapidement afin de respecter le calendrier nécessaire à la mise en place de ce Grand Prix.

Dominique SAGARY est chargé d'étudier la faisabilité de ce projet.

## **6. Aide à la professionnalisation des ligues**

Cédric GOSSE a adressé un document aux membres du BDF sur l'aide à la professionnalisation des ligues. En synthèse, seules les ligues à jour de leurs obligations administratives et employant effectivement un ou des salariés à ce jour, bénéficient du versement de l'aide fédérale. Pour la saison sportive en cours, il est rappelé que l'aide fédérale est plafonnée à 7150 € pour l'emploi d'à minima un équivalent temps plein.

Pour les ligues qui restent dans la perspective de création d'un emploi (procédure en cours), nous attendons que l'embauche soit réalisée pour verser l'aide fédérale correspondante. Néanmoins, au regard de leur engagement de principe, nous avons réservé l'aide fédérale correspondante (Champagne Ardennes, Midi-Pyrénées, Réunion).

Cédric GOSSE indique qu'il est quelquefois difficile d'obtenir de la part de certaines ligues les informations ou documents qui permettraient à ces mêmes ligues de bénéficier d'une aide financière fédérale, ce qui ralentit le traitement général des dossier et le versement de l'aide fédérale aux ligues Afin de simplifier la gestion du dossier d'aide à la professionnalisation des ligues, Cédric GOSSE propose de fixer une date butoir au-delà de laquelle il ne serait plus possible de solliciter une aide fédérale.

Dominique FRIZZA attire l'attention des membres du BDF sur la difficulté que cela représentera de refuser une aide à une ligue qui effectuerait sa demande avec deux jours de retard, ou même deux semaines de retard, en sachant que le dispositif d'aide à la professionnalisation sert autant à la ligue qu'à la F.F.TRI. qui a tout intérêt à avoir des ligues de mieux en mieux structurées.

Les membres du BDF partagent cette analyse. Emmanuel CHABANNES propose de fixer une date limite de réponse et d'appliquer une décote progressive en cas de réponse au-delà de la date butoir.

Le Président LESCURE demande à Cédric GOSSE de proposer une date limite adaptée.

## **7. Evolutions épreuves des neiges**

Ces épreuves ont des difficultés à mobiliser des concurrents et sont soumises aux aléas de la météo qui influent énormément sur les conditions de course. Pour attirer un nouveau public il est proposé d'afficher une meilleure visibilité des épreuves : notion de distance mais également de temps de course et les faire évoluer en créant un nouveau format.

Jean-Michel BUNIET propose que la réflexion sur l'évolution des pratiques des neiges soit menée en même temps que la réflexion sur l'ensemble des pratiques prévue au plan de développement fédéral. Le Président est favorable à cette proposition.

## **8. Questions et informations diverses**

Grand Prix de Dunkerque : SPORT+ : Jean-Michel BUNIET tient à présenter les excuses du Président du club de Dunkerque. Ce dernier a visionné le film du Grand Prix de Dunkerque après avoir adressé son email aux membres du BDF et retire les propos qu'il a tenus à propos des commentaires de SPORT+. Il demande aux membres du BDF de bien vouloir l'excuser.

Grand Prix de Dunkerque : Briefing : Le Président du club de Dunkerque a également dénoncé le comportement de certains coachs qui font du briefing un lieu de règlement de comptes. Philippe LESCURE

indique que les briefings devront peut-être évoluer. La CNS proposera prochainement un nouveau format de briefing afin d'éviter que le briefing ne devienne un lieu de débat et de règlement de comptes.

Assurance : Le groupe de travail « assurance » ne peut malheureusement pas proposer de choix d'assureur à ce jour car de nouvelles données ou corrections d'offre ont été demandées à l'issue de la réunion tenue le 19 mai dernier en présence successivement de MARSH et d'ALLIANZ, et toutes les réponses n'ont pas encore été obtenues.

Néanmoins, il est précisé que seuls deux assureurs restent en lice : LE GAN et ALLIANZ.

Le groupe de travail « assurance » devrait être en mesure de proposer un choix au BDF la première semaine de juin.

Le Président LESCURE précise que le BDF étudiera la proposition formulée à l'occasion d'une prochaine réunion téléphonique avant de la soumettre au CDF. La décision finale devant intervenir avant la fin du mois de juin afin de permettre à la F.F.TRI. de mettre à jour tous ses documents (affiliation club, licence, notice d'information assurance...), un CDF téléphoné sera convoqué.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

\*\*\*\*\*

**Philippe LESCURE**  
**Président**

**Patrick SOIN**  
**Secrétaire Général**

**BUREAU DIRECTEUR FEDERAL**  
**30 AVRIL 2010 – 14h30/18h30**  
**01 MAI 2010 – 8h15/11h30**  
**NANCY**

**Présents**

Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA (en partie), Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT JEANMAIRE, Denis JAEGER (en partie), Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Patrick SOIN.

**Absent excusé**

Bernard SAINT-JEAN



Philippe LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Bureau Directeur Fédéral (BDF). Des réunions ETU (Bureau Exécutif et Commission Développement) organisées ce même week-end à Nancy nécessitent la participation de Denis JAEGER et Bernard SAINT-JEAN. Dominique FRIZZA est délégué technique adjoint de l'ETU sur l'opération de Nancy et tous trois ne pourront donc pas, ou très peu, participer à ce BDF. Ils en sont excusés.

## **1 Finances**

### **1.1 Créances**

Les créances ne présentent pas de difficultés particulières et font l'objet d'un suivi régulier.

Jean-Michel BUNIET est interpellé par le fait que certaines ligues aient demandé à payer leur facture d'affiliation clubs et licences en deux fois, notamment lorsqu'elles emploient un ou plusieurs salariés. En effet, cela peut indiquer que ces ligues ne disposent pas nécessairement de réserves financières.

### **1.2 Suivi budgétaire**

A ce jour, la saison sportive a très peu démarré. Il y a donc peu de choses à signaler.

### **1.3 Droits d'agrément**

Suite à l'AG téléphonique, Denis JAEGER a retravaillé la question des droits d'agrément et précise que les contraintes imposées sont nombreuses et qu'il n'a à ce jour pas encore de solution à proposer. Philippe LESCURE demande à la Commission Nationale Financière, complétée d'un membre de la Commission Nationale de Développement et d'Animation Territoriale, et de Guillaume FRITSCH de présenter un projet avancé au CDF d'octobre, au séminaire des Présidents de Ligue de novembre et un projet aboutit au CDF de décembre.

## **2 Administration Générale**

### **2.1 Point de situation du personnel fédéral**

Suite au dernier BDF au cours duquel les augmentations du personnel avaient été actées, certains salariés ont contacté le Président LESCURE pour manifester leurs inquiétudes, voire leur démotivation, au regard du niveau des augmentations accordées comparativement à celui qui avait été envisagé directement avec le

Président quelques mois auparavant. Ces salariés ont été reçus par le Président qui a d'une part précisé que la forme du mail envoyé était inacceptable et d'autre part expliqué les raisons du niveau des augmentations.

Selon le Président, la F.F.TRI. souffre d'un déficit de gestion des ressources humaines, il ne devrait pas régler les cas de problème de personnel. Guillaume FRITSCH précise que la gestion des ressources humaines n'est pas facilitée de part le nombre d'élus régulièrement sollicités par les salariés lorsque les réponses apportées par la direction à leurs questions ou problèmes ne les satisfont pas.

Le Président demande que Guillaume FRITSCH soit l'interlocuteur unique des salariés. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Cette décision sera communiquée aux salariés par le Président et le Secrétaire Général au cours d'une prochaine réunion au siège de la F.F.TRI..

Le Président demande que soient revues les fiches de poste de certains salariés et qu'un changement de statut puisse être étudié en cas de besoin.

Le Président évoque l'éventualité de l'intervention d'un cabinet d'audit pour analyser notre organisation et proposer une éventuelle restructuration visant à rendre nos services plus efficaces.

Pour ce qui concerne les augmentations validées lors du dernier BDF, le BDF ne souhaite pas les réexaminer ce jour mais précise que la question pourrait éventuellement être revue en fin d'année.

Le Président précise également que dorénavant les propositions des revalorisations salariales présentées au BDF seront de la responsabilité des directeurs de la F.F.TRI. et du Secrétaire Général.

Cédric GOSSE précise que ce dossier est un enjeu majeur pour le futur de notre fédération et qui nécessite la plus grande attention. Il y a derrière cette gestion une orientation à prendre, et le pire serait de réagir seulement de façon technique. Il est nécessaire d'envisager une réflexion globale pour mettre en adéquation les missions et les statuts des personnels au regard du projet de développement que nous souhaitons.

La question des heures supplémentaires est également abordée. En effet, nos salariés sont régulièrement absents, quelques fois sur de longues périodes, pour cause de récupération, et le fonctionnement des différents services s'en trouve affecté. Il est donc nécessaire de revoir le sujet des heures supplémentaires et de trouver un système afin de rémunérer ces heures, en totalité ou en partie. Le Président demande à Guillaume FRITSCH d'intégrer cet élément dans la réflexion sur les évolutions des cas en question.

## **2.2 Point licences**

Le seuil des 30.000 licenciés a été dépassé avec 30.050 licenciés. Une opération de communication est prévue pour « fêter » le passage des 30.000 licenciés.

De date à date, la F.F.TRI. enregistre une progression du nombre de ses licenciés de 8,9%, soit 2450 licenciés de plus qu'au 29 avril 2009.

Le nombre de clubs progresse également, la F.F.TRI. compte 635 clubs affiliés contre 614 en fin d'année dernière.

## **2.3 Projet d'ordre du jour du CD du 29 mai**

Le projet d'ordre du jour est à nouveau présenté. Quelques précisions sont apportées.

L'hébergement aura lieu à l'IBIS Gentilly et les réunions auront lieu au CNOSF.

## **2.4 Mise en concurrence « assurance »**

Il est proposé la création d'un groupe de travail restreint chargé d'étudier les offres des différents assureurs candidats, de recevoir les meilleurs candidats pour une présentation de leur offre, de proposer un choix au BDF du 27 mai, puis au CDF du 29 mai.

Les membres du BDF adoptent cette proposition à l'unanimité.

Ce groupe de travail sera composé de Denis JAEGER, Emmanuel CHABANNES, Jean-Michel BUNIET, Gérald IACONO et Guillaume FRITSCH.

## **2.5 Proposition de suppression de la garantie Individuelle Accident associée aux animations**

Dans le prolongement de la suppression de la garantie facultative Individuelle Accident associée au pass journée validée lors du BDF des 19 et 20 mars derniers, Jean-Michel BUNIET propose pour les mêmes raisons la suppression de la garantie Individuelle Accident associées aux animations pour les non licenciés.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par les membres du BDF.

## **2.6 Point d'avancée du dossier « demande de licence par Internet V2 »**

Lors du dernier BDF, Patrick SOIN avait fait part de son inquiétude quant au bon respect du calendrier souhaité par la F.F.TRI.. Quelques jours après ce BDF, la société ISIMEDIA avait revu son calendrier de réalisation des travaux pour répondre plus précisément à la demande de la F.F.TRI. et le devis a été validé. La F.F.TRI. et ISIMEDIA ont échangé plusieurs fois sur le contenu du dossier de spécifications, des corrections et précisions ont été régulièrement apportées. La plus grande partie de ce dossier a été validée par la F.F.TRI., seule la partie « gestion club, ligue, F.F.TRI. » doit encore faire l'objet d'une réunion du groupe de travail « Licence en ligne ». La période de tests va démarrer à la fin du mois de mai et durera tout le mois de juin.

Il est rappelé que la demande de licence pourra être effectuée de deux manières différentes :

- soit par Internet
- soit par papier, les clubs disposeront d'un formulaire qu'ils pourront dupliquer

Le Président LESCURE demande que des réunions d'information par téléphone à l'attention des Présidents de Ligues soient programmées. Ces réunions devront avoir lieu avant l'ouverture de la saison.

Par sécurité, ISIMEDIA propose que le dispositif de demande de licence soit ouvert progressivement aux ligues régionales sur la période de septembre, par exemple 5 ligues la première semaine de septembre puis 5 ligues supplémentaires par semaine.

Cette proposition est validée à l'unanimité par les membres du BDF. L'ordre d'accès sera déterminé ultérieurement.

## **2.7 Programmation de l'arrêt de la demande de licence par Internet V1**

La location du serveur hébergeant le dispositif de demande de licence par Internet V1 sera résiliée très prochainement. Il ne sera plus possible de demander une licence par Internet pour la saison en cours au-delà du 31 juillet 2010.

Au-delà du 31 juillet, les demandes de licence pour la saison en cours resteront néanmoins possibles par l'intermédiaire des clubs, via les formulaires « papier ».

# **3 Communication / Marketing**

## **3.1 Développement du site Internet**

Frank GASQUET précise qu'il a déjà reçu plusieurs devis de site Internet et que le budget de construction des six sites demandés devrait avoisiner les 40 à 45.000 euros.

Il précise que la création d'un emploi sera obligatoire pour faire vivre le site et pour animer les réseaux sociaux, sans création d'emploi il sera inutile de changer de site Internet.

Afin de financer une partie de l'évolution du site Internet, et une partie du salaire de l'emploi associé, Frank GASQUET propose au BDF :

- De prévoir la possibilité de faire de la publicité sur le site Internet
- De réduire le nombre d'envois postaux du magazine TRIATHLETE MAGAZINE, au lieu d'adresser quatre fois par an le magazine à chaque foyer de licencié(s), ne réaliser que deux ou trois envois annuels

Les membres du BDF valident à l'unanimité les principes proposés par Frank GASQUET. Ces propositions seront soumises au vote du prochain CDF.

### **3.2 *Marathon expo***

La participation de la F.F.TRI. au Marathon Expo était une très bonne idée, mais elle est très coûteuse en termes de ressources humaines, tant pour la F.F.TRI. que pour la ligue Ile de France.

Le Président LESCURE propose de reconduire l'opération l'an prochain et d'améliorer le dispositif avec davantage de moyens humains. Frank GASQUET propose de faire appel à des hôtessees pour compléter le dispositif. Cette proposition est validée à l'unanimité.

Frank GASQUET propose de tester cette configuration avec hôtessees sur l'épreuve de LA BAULE pour en évaluer la pertinence. Cette proposition est validée à l'unanimité.

Cédric GOSSE souligne qu'il est important de se donner les moyens pour développer cette opération qui est très intéressante. L'animation proposée demande à être développée et préparée plus en amont.

### **3.3 *Partenariat ADIDAS / Point dotations 2010***

Jean-Michel BUNIET souhaite savoir s'il est possible de disposer d'un blazer fédéral, qui semble plus adapté qu'une veste sportswear pour assurer les représentations officielles.

A la majorité des membres du BDF, la proposition pour les membres du BDF de bénéficier d'un blazer fédéral est adoptée. Des devis seront demandés.

### **3.4 *Opération 30.000ème licenciés.***

Le ou la 30.000ème licencié(e) sera invité(e) au Triathlon de Paris. Une opération de communication sera organisée à cette occasion.

## **4 Vie sportive**

### **4.1 *Ecole de Triathlon\*\*\****

Le Directeur Technique National, Frank BIGNET, présente les préconisations du groupe de travail « évolution de la pratique jeune » piloté par David MANGEL pour ce qui concerne l'Ecole de Triathlon\*\*\*, afin de positionner ses structures dans le Parcours de l'Excellence Sportive (PES).

Les propositions faites tiennent compte pour partie des exigences fixées sur les deux premiers niveaux (Ecole de Triathlon \* et \*\*) pour conserver une logique progressive et de continuité mais font apparaître un niveau d'exigence bien supérieur témoignant d'une philosophie différente, avec une orientation forte vers la pratique compétitive et la performance.

La réflexion est organisée autour des points suivants :

- Le projet de club
- Le fonctionnement de la structure
- L'effectif « jeune »
- La vie sportive
- Et la qualification de l'équipe pédagogique

Les propositions formulées sont les suivantes, pour devenir Ecole de Triathlon\*\*\* :

### **1) Le projet de club**

- le club devra obligatoirement définir un **projet sportif** précisant les différentes étapes de formation (« parcours du jeune triathlète ») et les indicateurs de réussite. Le projet sportif devra être validé par la Direction Technique Nationale. Il s'agit d'un document structurant, souvent exigé, notamment dans le cadre de demandes de subventions (CNDS, contrats d'objectifs...) et qui permet d'avoir une lecture fine de la démarche de formation sportive du club.

### **2) Le fonctionnement du club**

- le club devra avoir un minimum de 10% de son effectif jeune engagé dans les formations (BF5, arbitrage, bénévoles)
- le club devra avoir accès à une piscine, une piste d'athlétisme, une salle de musculation et/ou un gymnase
- Le club devra être en capacité d'assurer à minima, l'encadrement hebdomadaire de 5 séances de natation et 5 séances réparties librement dans les autres activités (Vélo, course à pied, PPG...)

### **3) L'effectif jeune**

- le club devra compter au moins 30 licenciés « jeunes » (mini poussin à junior). En effet, l'analyse statistique montre que les clubs qui sont en capacité de faire émerger un niveau de pratique élevé chez certains jeunes s'appuient sur un effectif conséquent. En 2010, sur les 107 clubs labellisés « Ecole de Triathlon \*\* », 54 disposent d'un effectif jeune supérieur à 30.
- le club devra identifier au moins 6 athlètes répondant à des critères de performance réalisés au cours de ces dernières années par la DTN. Il s'agit de constituer un véritable « groupe performance » au sein de chaque Ecole de Triathlon \*\*\*

### **4) La vie sportive**

Le club devra répondre aux mêmes exigences que pour le label \*\*, mais il devra en plus :

- Assurer un fonctionnement minimum de 46 semaines/an avec une interruption n'excédant pas deux semaines l'été
- Etre référencé pour accueillir des athlètes externes aux clubs (athlètes IATE par exemple)

### **5) La qualification de l'équipe pédagogique**

- pour encadrer 30 à 40 jeunes : le club devra disposer d'un BF3 ou DEJEPS + un BF5 (niveau minimum requis)
- le club devra disposer d'un BF5 (niveau minimum requis) par tranche de 20 licenciés supplémentaires

Le Président LESCURE et Cédric GOSSE soulignent la qualité et la quantité de travail remis par le groupe de travail.

Les propositions présentées sont validées à l'unanimité par les membres du BDF et demande est faite au DTN de préciser les procédures de labellisation lors du prochain CDF.

## **4.2 Droits de formation**

Le Directeur Technique National, Frank BIGNET, présente l'analyse du groupe de travail « évolution de la pratique jeune » piloté par David MANGEL pour ce qui concerne les droits de formation :

- Le filtre discriminant tenant compte à la fois de la qualité du club quitté (école de triathlon\*\*) et du niveau sportif du jeune (place au championnat de France) reste en partie pertinent.
- La lecture du dispositif est difficile car les droits applicables sont multiples.

- Les droits de formation sont parfois insignifiants (70€) et pas toujours représentatifs de ce que peut coûter réellement une année de formation.
- La progressivité des droits de formation est illogique. Par exemple, les droits de formation exigibles pour un minime licencié dans un club depuis au moins 3 ans (entré au club en benjamin) sont largement inférieur (155€) à ceux d'un junior licencié depuis seulement 1 an (245€) pour un niveau de performance atteint similaire.
- La règle fédérale n'est pas totalement appliquée: l'analyse des « mouvements financiers » liés à ce dispositif montre que la totalité des droits sont reversés au club même dans le cas où l'athlète est issu d'un centre fédéral de formation.

Le but de l'évolution proposée des droits de formation est de valoriser des clubs qui s'engagent dans une logique de formation. S'engager dans un processus de formation a un coût et c'est également s'engager dans un processus à long terme, il est donc nécessaire d'encourager les clubs dans cette logique et de permettre un retour sur investissement en cas de mutation d'athlète.

Les propositions du groupe de travail sont les suivantes :

- Maintien d'un filtre discriminant mais suppression des coûts pour les jeunes dont le niveau sportif n'est pas identifié..
- Définition de « 2 niveaux sportifs » sur le même filtre de lecture que celui proposé pour l'identification du « groupe performance » du label \*\*\* (cohérence des différents dispositifs).
- Prise en compte du niveau de labellisation du club quitté (non labellisé, \*, \*\* et \*\*\*).
- Dispositif applicable aux catégories benjamin (1ère catégorie à partir de laquelle on est en capacité d'évaluer un niveau de pratique via le Class Tri) à U23.
- Droits de formation exigibles (c'est à dire que le club peut choisir ne pas les réclamer) à partir de 2 années passées dans le club quitté. En cas de litige, c'est la Commission Nationale Sportive qui est amenée à statuer.
- Prise en compte de toutes les années passées dans le club quitté dans le calcul des droits à concurrence de 8 ans maximum.
- Logique visant à protéger et à valoriser les réelles structures formatrices = **réévaluation des montants des droits de formation.**
- Permettre aux clubs quittés un réinvestissement dans des actions de formation des jeunes.
- COMMUNICATION: Mise en valeur des clubs ayant assuré la formation sportive des athlètes des Equipes de France = Relation avec le service Communication de la F.F.TRI..

Les membres du BDF valident à l'unanimité les propositions présentées mais demandent que soit également prévue une dispense de paiement des droits de formation sur décision de la Commission Nationale Sportive en cas de mutation professionnelle ou de changement de domicile justifié.

### **4.3 Situation des clubs de D1 et D2 au regard de la labellisation**

Le Directeur Technique National, Frank BIGNET, présente l'analyse du groupe de travail « évolution de la pratique jeune » piloté par David MANGEL pour ce qui concerne la situation des clubs de D1/D2 au regard de la labellisation Ecole de Triathlon \* et \*\*.

Actuellement, pour participer à la division 1, un club doit être labellisé école de triathlon\*\* et pour participer à la division 2, un club doit à minima être labellisé école de triathlon\*.

On constate qu'il existe deux types de clubs de D1 et de D2 :

- Ceux qui tentent d'assurer un double projet. On s'aperçoit très vite que dans la plupart des cas, ces clubs étaient déjà structurés autour du développement de la pratique jeune bien avant que la Réglementation Sportive n'impose l'obligation d'être labellisé Ecole de Triathlon \* ou \*\*.
- Ceux dont la motivation première voire exclusive est l'accession ou plus encore le maintien en D1 ou D2. Ces clubs ne sont pas organisés autour d'un réel projet de formation des jeunes et tentent avant

tout de répondre à une commande imposée par la RGF. De façon objective, à la question « Pourquoi êtes-vous Ecole de Triathlon ? » ces clubs répondent « parce que je suis obligé si je veux rester en D1 ».

Cette situation tend à dévaloriser nos labels fédéraux et à susciter le mécontentement des clubs qui se sont réellement engagés dans une démarche de formation. La mesure imposée par la RGF est dès lors inefficace et n'a pas les effets escomptés. Les clubs de D1 qui n'étaient pas engagés dans une réelle démarche de formation avant la mise en application de cette règle ne le sont pas plus aujourd'hui et se contentent de répondre à minima aux critères imposés. Par ailleurs, l'analyse fine de la situation de ces clubs montre une stagnation des effectifs jeunes, une implication faible dans la formation de ses cadres (BF5, BF4) ainsi que dans la vie sportive de la ligue et fédérale.

Il est donc proposé deux modes d'accès à la division 1 ou 2 :

**1) Accès 1** : par l'obtention d'un label fédéral, ce qui correspond à la situation actuelle

**2) Accès 2** : par l'acquittement d'une « taxe de formation »

Les objectifs de cette proposition d'évolution sont de revaloriser le dispositif de labellisation, de clarifier le système et de le rendre plus juste, de réorienter la « taxe de formation » vers les clubs labellisés et/ou des actions nationales liées à la formation des jeunes, ce qui permet donc à tous les clubs de contribuer directement ou indirectement à la formation des jeunes.

Les montants de la « Taxe de formation » ne doivent pas être trop élevés au risque de perdre l'efficacité souhaitée car certains clubs continueraient alors à solliciter le label (plutôt que de payer) sans réel projet de formation des jeunes, et à l'inverse des montants trop peu significatifs traduiraient une dévalorisation du label et du travail effectué dans les clubs inscrits dans une réelle démarche de formation.

Les membres du BDF valident cette proposition à l'unanimité pour ce qui concerne les divisions 1 et 2 de Triathlon.

Pour ce qui concerne les divisions 1 et 2 de duathlon le BDF souhaite soumettre deux propositions au CDF :

- 1) les mêmes principes s'appliquent au duathlon, mais les montants de la « Taxe de formation » doivent être réduits de moitié
- 2) le duathlon n'entre plus dans les critères demandés au titre des écoles de triathlon.

#### **4.4 Proposition d'intégration d'un nouveau membre au sein de la CNGE**

Le Président LESCURE indique aux membres que le Président de la Commission Nationale des Grandes Epreuves, Dominique SAGARY, a proposé la nomination de Gérard VITRY au sein de la CNGE.

Cette proposition a été acceptée par le Président LESCURE, l'intégration de Gérard VITRY au sein de la CNGE est donc confirmée.

#### **4.5 Candidature du Capitaine SIMON**

Le capitaine SIMON a proposé ses services à la F.F.TRI. suite à une suppression de poste au sein de l'armée. Malgré toute la qualité de son profil, il n'y a à ce jour pas de poste ouvert et la situation financière de la F.F.TRI. ne permet pas de répondre positivement à sa demande.

#### **4.6 Bilan des compétitions internationales**

Frank BIGNET évoque les résultats des championnats du Monde de Sydney. Ils sont en effet encourageants et positifs. Toutefois, c'est la capacité à renouveler ce type de performance qui permettra de performer aux Jeux Olympiques.

#### **4.7 Espaces Triathlon**

A ce jour, une voie quasi unique de « commercialisation » des « Espace Triathlon » s'opère au sein de la F.F.TRI. par l'action de promotion et de création qu'exercent les ligues régionales auprès de leurs collectivités locales.

Or, force est de constater que depuis 2007, période à laquelle la F.F.TRI. a finalisé ce concept d'équipement, les efforts de développement entrepris par quelques ligues régionales, conjugués à l'appui technique de la DTN, ne suffisent pas à atteindre les objectifs que s'est assignée la F.F.TRI. en matière d'implantation d'« Espace Triathlon ».

Il est proposé de mettre en place une démarche plus volontariste et proactive dans la prospection des sites d'implantation des « Espace Triathlon », et pour ce faire il est proposé d'externaliser la fonction de promotion et de commercialisation de cet équipement auprès des collectivités locales, c'est-à-dire permettre à des prestataires de services professionnels du type consultant ou assistant en maîtrise d'ouvrage des secteurs « tourisme » et « loisirs » de promouvoir la création d'« Espace Triathlon », moyennant un intéressement financier à la labellisation de chaque « Espace Triathlon ».

L'intéressement financier alloué au portage des dossiers par le prestataire ne s'appliquerait qu'au terme d'une labellisation conclue avec le maître d'ouvrage, son représentant et la F.F.TRI..

Les membres du BDF valident à l'unanimité le principe d'externalisation de la « commercialisation » des Espaces Triathlon. Cette proposition sera soumise au prochain CDF.

#### **4.8 Développement durable**

Lyonnaise des Eaux devait initialement accompagner la F.F.TRI. sur toutes les épreuves labellisées « développement durable », hors cela ne sera finalement pas le cas. La F.F.TRI. contactera d'autres entreprises en vue d'un partenariat portant sur le développement durable.

#### **4.9 Projet de convention animation Iron Kid**

Un protocole d'accord entre la F.F.TRI., SPORTYS et la SAS IRONTOUR a été signé en avril 2009. Il définit les modalités de collaboration entre les parties sur les événements des circuits Irontour et Ironkids et prévoit un comité de pilotage qui comprend des représentants des parties. Il est entre autres indiqué, que l'Irontour déclare au cas par cas, chaque étape du circuit, au calendrier des L.R.TRI..

La mise en place du circuit 2010 a amené certaines observations des Ligues Régionales quant aux contacts locaux pour implantations, contacts qui n'auraient pas été effectués dans certaines régions.

Il a été entendu qu'au vue de l'importance du dispositif 2010 (plus de cent étapes), il était compliqué d'être en parfaite coordination, pour que les restaurants McDonald, les municipalités, les ligues régionales et les clubs concernés puissent être, en temps réel, informés de chaque avancée.

Le souhait que la F.F.TRI. enregistre de manière centralisée le programme et les étapes du circuit dans le cadre d'un droit de licence global et fasse l'interface avec chacune de ses ligues régionales avait été exprimé.

Pour 2011, l'objectif est de trouver un aménagement différent permettant de résoudre les problèmes dus à un déficit de communication. Il est proposé de mettre en place une convention qui prévoit une implication fédérale plus importante et que l'« atelier Triathlon » soit géré directement par la F.F.TRI. et ses ligues régionales.

Les animations Iron Kids peuvent potentiellement toucher 30 à 50.000 jeunes, il est proposé de s'associer à ce dispositif et de pouvoir en faire un nouvel outil de communication et de développement.

Cette proposition sera présentée au prochain CDF.

#### **4.10 Sport Santé Bien être**

Ce rendez-vous aura lieu le 25 septembre. Ce sujet sera évoqué lors du CD.

#### **4.11 Triathlon de Paris 2010**

Il y a à ce jour 1.066 inscrits.

Sur les plans organisationnel, technique et administratif, tout se passe bien pour l'instant, seule la prévision budgétaire est inquiétante du fait de l'insuffisance du nombre de partenaires. Lors de l'édition 2009, les partenaires de l'épreuve n'avaient pas été confirmés à cette époque de l'année, tout reste donc encore possible sur le plan financier. L'heure n'est pas encore à l'analyse du bilan financier, mais quel que soit le résultat, il ne faudra pas oublier que l'opération TRIATHLON DE PARIS est également une opération de communication. Il faudra également analyser l'impact en termes de notoriété et de retombées publicitaires.

La conférence de presse aura lieu la semaine prochaine en présence de la marraine de l'épreuve : Nathalie Simon.

#### **4.12 Plan de développement**

Jean-Michel BUNIET présente le suivi de réalisation du plan de développement. Ce document sera mis à jour régulièrement et un point d'étape sera effectué régulièrement en BDF.

Selon Philippe LESCURE, le document présenté identifie clairement les responsables et recentre les actions dans le calendrier. Il sera présenté lors du prochain CDF.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation. Les points n'ayant pu être traités seront abordés lors du BDF téléphoné du 27 mai prochain.

\*\*\*\*\*

**Philippe LESCURE**  
**Président**

**Patrick SOIN**  
**Secrétaire Général**